



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

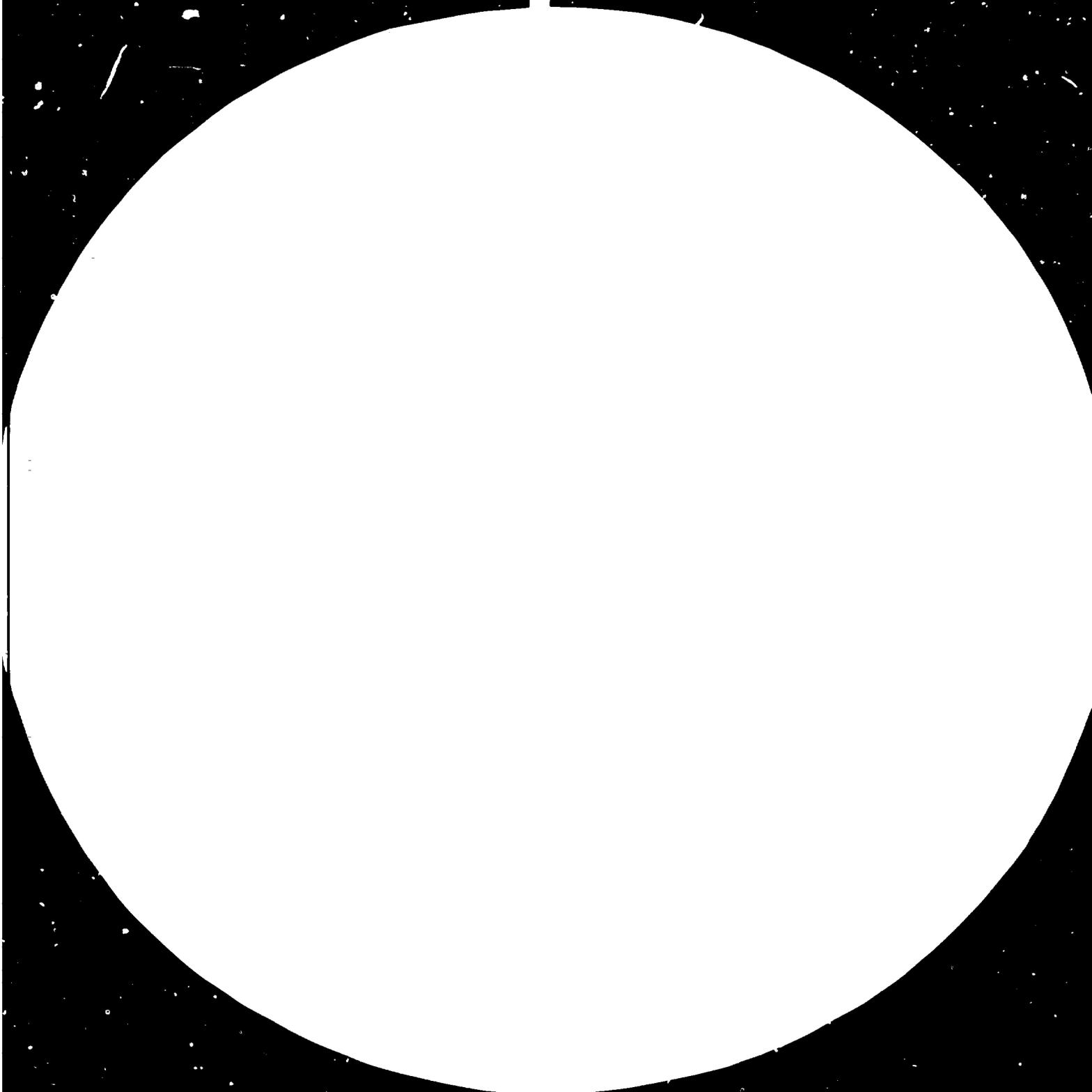
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

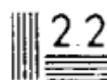




2.8



3.2



4.0



5.0



6.3



8.0

Resolution test patterns are available from the National Bureau of Standards, Gaithersburg, MD 20899. For more information, contact the author.

09776 - F

Distr.
LIMITEE

UNIDO/ICIS.165
8 juillet 1980

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

LES FEMMES ET LE REDEPLOIEMENT DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES
DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT*

Document établi par
le Service des études mondiales et conceptuelles
Division des études industrielles

Documents de travail de l'ONUDI sur les aménagements de structure
No 18, juillet 1980

000867

* Ce document est la traduction d'un texte qui n'a fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou région, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites.

TABLe DES MATIERES

	Page
AVANT-PROPOS	2
 <u>Chapitre</u>	
I. INTRODUCTION	4
II. CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE FEMININE DANS LES INDUSTRIES REDEPLOYEES	9
A. Répartition par secteur industriel et par pays	9
B. Age et situation matrimoniale	10
C. Niveau d'instruction et expérience professionnelle	11
D. Structure de l'emploi	13
III. POURQUOI EMPLOYER DES FEMMES?	15
A. Caractéristiques physiques	15
B. Caractéristiques sociales et culturelles	16
C. Situation et comportement sur le marché du travail	17
D. Rôle des gouvernements hôtes	19
IV. LE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES REDEPLOYEES ET SES CONSEQUENCES POUR LA MAIN-D'OEUVRE FEMININE	21
A. Origine sociale et aspirations	21
B. Emploi et mobilité	22
C. Revenus et dépenses	24
D. Conditions de travail, santé et protection sociale	25
E. Condition de vie	27
F. Comportement démographique	27
G. Comportement social et culturel	28
H. Résumé	30
V. LE TRAVAIL DES FEMMES DANS LES INDUSTRIES REDEPLOYEES ET SES CONSEQUENCES POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT	31
A. Conséquences économiques	31
B. Conséquences sociales	32
VI. RESUME GENERAL ET DOMAINES D'ACTION POSSIBLES	34
ANNEXE	38

AVANT - PROPOS

Dans le cadre de son programme de recherche sur le redéploiement industriel l'ONUDI publie une série d'études consacrées au rythme et aux modalités de la restructuration industrielle internationale et à leur incidence sur les divers pays ou groupes de pays. Jusqu'à présent, ces études comportaient un examen des ajustements structurels et des possibilités de redéploiement qui existent dans les pays développés et des recherches sur l'expérience et les perspectives des pays en développement, en ce qui concerne le redéploiement de capacités de production depuis les pays développés.

Le but de la présente étude est de souligner un aspect particulier du redéploiement, à savoir le rôle des femmes des pays en développement dans ce processus, et les problèmes auxquels elles sont confrontées.

Du fait de l'industrialisation, le rôle traditionnel des femmes des pays en développement subit des modifications spectaculaires. Dans de nombreux pays, la main-d'oeuvre féminine est devenue un atout essentiel pour le développement industriel. Les sociétés industrielles internationales, à la recherche d'emplacements plus économiques pour leurs types de production exigeant beaucoup de main-d'oeuvre, sont les premières à avoir découvert et utilisé cette ressource. La présente étude examine et analyse brièvement les dimensions et l'incidence du modèle d'emploi caractérisé par une forte participation féminine.

Le transfert de moyens de production industrielle dans un pays en développement, pour fabriquer des articles destinés à l'exportation en utilisant les ressources de ce pays en main-d'oeuvre son marché, constitue un aspect particulier du redéploiement industriel. Ce terme, qui peut être interprété de différentes façons, semble, de l'avis général, mériter une définition beaucoup plus large que celle que pourrait suggérer la présente étude. Pris dans son sens le plus large, le mot "redéploiement" désignerait le déplacement des facteurs de production d'un endroit à un autre et serait ainsi synonyme de "restructuration", "ajustement structurel" ou "aménagement de structure".^{1/} L'étude traite plus précisément du rôle et des problèmes des femmes employées dans la production d'articles destinés à l'exportation, dont la fabrication peut être entreprise par une main-d'oeuvre peu spécialisée. Elle doit donc être considérée non pas comme une analyse approfondie de la situation des femmes dans le contexte général de redéploiement industriel dans les pays en développement, mais plutôt comme une monographie sur les principaux aspects de l'emploi féminin, au premier stade de ce processus. A la rédaction du présent rapport, il est apparu qu'il était difficile d'isoler certains phénomènes et de limiter les constatations à la main-d'oeuvre féminine employée dans les industries "redéployées". C'est pourquoi certaines des observations exposées ci-après peuvent s'appliquer à la fois aux sociétés locales et aux sociétés étrangères, à la main-d'oeuvre féminine et à la main-d'oeuvre masculine, aux industries d'exportation et à celles qui servent le marché intérieur. L'étude permet néanmoins, de faire des remarques importantes et de tirer des conclusions en ce qui concerne le rôle et la condition des femmes dans la restructuration et/ou dans l'internationalisation de la production industrielle. Elle a pour ultime but de mettre en lumière certains aspects essentiels de la question et de contribuer ainsi au débat dont celle-ci fait actuellement l'objet.

1/ Pour la définition du terme "redéploiement", voir le document de l'ONUDI intitulé "Redéploiement des industries des pays développés vers les pays en développement", ID/Conf.4/9, 3 octobre 1979, pages 6 à 9.

Le présent document s'inspire d'une étude faite par Mme Linda Y.C. Lim, Department of Economics, Swarthmore College (Etats-Unis d'Amérique), consultant de l'ONUUDI, et s'appuie sur des données communiquées par l'auteur. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent donc pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUUDI.

I. INTRODUCTION

Le redéploiement des industries manufacturières des pays développés dans les pays en développement est l'opération qui consiste à transférer dans ces derniers surtout des entreprises manufacturières qui fabriquent des produits d'exportation destinés aux marchés des pays développés. Ce transfert peut être effectué directement par des sociétés transnationales, qui créent des filiales entièrement contrôlées par elles et fabriquant dans les pays en développement des articles destinés aux marchés nationaux des sociétés mères. Les sociétés transnationales peuvent également signer des contrats de sous-traitance ou des accords de licence avec des entreprises locales des pays en développement pour la fabrication de produits dont la finition ou la commercialisation seront assurées dans les pays développés. Enfin, des entreprises manufacturières nationales, indépendantes, des pays en développement peuvent accéder aux marchés des pays développés, grâce à des contrats conclus avec des sociétés transnationales d'achats telles que les grands magasins ou les magasins à succursales. Dans tous ces cas, la capacité de production réelle ou potentielle est transférée des pays développés dans les pays en développement.

Le redéploiement des moyens de production industrielle des pays développés dans les pays en développement peut être motivé par la nécessité de conserver ou d'assurer l'accès aux marchés des pays en développement.^{1/} Cependant, la principale caractéristique de presque toutes les entreprises sous contrôle étranger implantées dans les pays en développement qui sont grosses consommatrices de main-d'oeuvre (c'est-à-dire pour lesquelles les coûts de main-d'oeuvre sont élevés par rapport à l'ensemble des coûts de production) est de rechercher une main-d'oeuvre abondante et bon marché, afin de réduire leurs coûts et leurs prix sur les marchés concurrentiels. Dans certains pays développés on a déjà vu les industries exigeant beaucoup de main-d'oeuvre se la procurer à bon marché en recourant au redéploiement intérieur et, plus récemment, en engageant des travailleurs étrangers immigrés.^{2/} La réimplantation dans les pays en développement est simplement une autre façon pour une société transnationale de demeurer concurrentielle dans son domaine spécifique d'activité.

1/ Voir à ce sujet, par exemple, l'ouvrage de Lee Ann Reynis : "The Proliferation of U.S. Firm Third World Sourcing in the Mid-to-Late 1960's : An Historical and Empirical Study of the Factors which Occasioned the Location of Production for the U.S. Market abroad", thèse de doctorat, Department of Economics, Université de Michigan 1976; et Richard W. Moxon : "Offshore Production in the Less-Developed Countries - A Case Study of Multinationality in the Electronics Industry", Bulletin No 98-99, juillet 1974, New York University Graduate School of Business Administration, Institute of Finance.

Voir également les documents de travail de l'ONUDI sur les aménagements de structure No 2 - "Industrial Redeployment in Sweden: Prospects and Obstacles", UNIDO/ICIS.54/Rev.1, décembre 1979; No 5 - "Industrial Redeployment Tendencies and Opportunities in the Federal Republic of Germany", UNIDO/ICIS.90, mai 1978; No 7 - "Industrial Redeployment Tendencies and Opportunities in Switzerland", UNIDO/ICIS.115, juillet 1979; No 9 - "Industrial Redeployment Tendencies and Opportunities in Belgium", UNIDO/ICIS.131, novembre 1979.

2/ C'est ainsi par exemple, que les entreprises américaines appartenant aux secteurs du textile, de la confection et de l'électronique se sont au cours des vingt dernières années déplacées de l'Etat de New York et du Massachusetts vers le Sud du pays pour y trouver de la main-d'oeuvre bon marché dans les zones rurales et chez les noirs, ou vers le Sud-Ouest pour faire appel à de la main-d'oeuvre recrutée dans les réserves indiennes et chez les "Chicanos". Voir à ce sujet North American Congress of Latin America, "Capital's Flight: The Apparel Industry Moves South", mars 1977. De nombreux directeurs de maisons de confection de New York, du Sud-Ouest et de l'Ouest emploient de la main-d'oeuvre immigrée entrée illégalement dans le pays. En Europe occidentale, les sociétés embauchent depuis des années des travailleurs étrangers venant d'Europe méridionale, de la Méditerranée occidentale et d'Afrique du Nord qu'elles occupent pour un bas salaire dans des secteurs exigeant beaucoup de main-d'oeuvre.

A partir des années 1960, le redéploiement industriel dans les pays en développement a été accéléré par les politiques qu'ont adoptées les gouvernements de ces pays pour encourager les investissements étrangers dans les industries d'exportation. Ce schéma de développement industriel semble offrir de nombreux avantages aux pays hôtes. En effet, la fabrication des articles destinés à l'exportation étant soumise à la concurrence internationale, elle doit être efficace du point de vue technique. En outre, son orientation vers un marché mondial étendu et qui le sera de plus en plus lui assure de vastes perspectives de croissance, alors que les petits marchés intérieurs étroits ne permettent déjà plus aucun développement des industries dont les produits sont destinés à remplacer les importations. Comme le principe des avantages comparatifs des pays en développement veut que la plupart des industries d'exportation exigent beaucoup de main-d'oeuvre, la création d'emplois nombreux - spécialisés ou non - offre une possibilité de solution au problème du chômage qui revêt une grande croissance. On attend aussi des industries d'exportation qu'elles contribuent à accroître les recettes en devises des pays hôtes et facilitent le transfert des compétences et des techniques dont ces pays ont grand besoin.^{1/} Afin d'attirer ces industries, les pays en développement dans le monde entier ont offert aux investisseurs tout un ensemble de stimulants à l'investissement tels que exemption de droits de douane, exonérations fiscales de longue durée, réglementation généreuse du travail, domaines industriels subventionnés et notamment des zones de libre échange ou zones d'exportation.^{2/}

Ainsi, cette forme de redéploiement de l'industrie dans les pays en développement a permis de répondre à la fois aux besoins des industries des pays développés, qui doivent trouver une main-d'oeuvre abondante et bon marché, et à ceux des gouvernements des pays en développement, qui recherchent des industries pouvant entraîner la création de nombreux emplois. De ce double point de vue, la main-d'oeuvre est le facteur essentiel du redéploiement industriel.

Une des particularités les plus frappantes des secteurs industriels exigeant beaucoup de main-d'oeuvre et soumis à une forte concurrence sur les marchés internationaux est d'employer un grand nombre de femmes, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Le fait, la proportion de la main-d'oeuvre féminine dans une industrie de pays développé est, en général, un indice très net de l'aptitude de cette industrie au redéploiement.^{3/} Aux Etats-Unis, par exemple, les femmes représentent 90 % des travailleurs des deux secteurs qui ont le plus procédé au redéploiement de leurs capacités vers les pays en développement, à savoir le montage des composants électroniques et la confection.

1/ Pour un examen de ces questions, voir G.K. Halleiner "Manufacturing for Export, Multinational Firms and Economic Development", dans World Development, Volume 1, pages 13 à 21, Juillet 1973.

2/ Voir par exemple Otto Kreye, "World Market-Oriented Industrialization of Developing Countries: Free Production Zones and World Market Factories", troisième partie de New International Division of Labour: Structural Unemployment in Industrialized Countries and Industrialization in Developing Countries, Hambourg, septembre 1977; AMPO Magazine numéro spécial, Free Zones and Industrialization of Asia, Tokyo, 1977; "Asia's Free Trade Zones", Far Eastern Economic Review, 18 mai 1979, pages 76 à 80; document de travail de l'ONUDI sur les aménagements de structure No 19, "Export Processing Zones" (à paraître).

3/ Reynis, L.A., op. cit. (1976). Voir également document de travail de l'ONUDI sur les aménagements de structure, No 11, "Future Structural Changes in Austrian Industry" (à paraître).

Ce modèle d'emploi à forte participation féminine se retrouve dans les pays en développement, dans les industries d'exportation qui ont fait l'objet d'un redéploiement. Dans presque toutes les zones franches, les femmes occupent plus de 70 % du total des emplois. Au Mexique 85 % des personnes travaillant dans les "maquiladoras" ou usines jumelées le long de la frontière américaine, sont des femmes. En République de Corée, les femmes représentent 75 % des effectifs des industries d'exportation, y compris les travailleurs qu'emploie une zone franche d'exportation. Dans les trois autres zones franches d'exportation existant en Asie (Kaohsiung, Nantze et Taichung), 80 % des travailleurs sont des femmes. Dans la zone franche de Bayan Lepas, en Malaisie, le personnel féminin constitue 85 % de tous les travailleurs, et dans la zone franche d'exportation de Maurice, plus de 80 %.^{1/} Ces chiffres se retrouvent dans presque toutes les zones industrielles d'exportation du monde en développement.

Les entreprises employant une main-d'oeuvre féminine nombreuse sont aussi bien des filiales de sociétés transnationales que des firmes locales travaillant pour l'exportation. Dans les pays en développement où les industries d'exportation sont solidement établies, l'industrie manufacturière représente maintenant la principale source d'emploi pour les femmes - à Singapour 40 % de la population féminine active travaillent dans ce secteur, et cette proportion atteint 60 % à Hong Kong. De plus, dans ces deux pays, ainsi qu'en République de Corée et en Malaisie, le pourcentage qui revient à la main-d'oeuvre féminine dans le secteur manufacturier est légèrement inférieur ou nettement supérieur à 50 %, contre 30 % environ dans les pays développés. En d'autres termes, il peut arriver que l'adoption de programmes d'industrialisation orientés vers l'exportation à un stade donné de développement économique, ait pour effet qu'à la différence des pays développés, certains pays en développement emploient plus de femmes que d'hommes dans le secteur manufacturier.

Si l'on consulte les chiffres de l'emploi par industrie, on obtient les mêmes résultats. Dans l'électronique, où l'on estime que près de 500.000 personnes sont employées dans les pays en développement par les seules sociétés américaines^{2/}, plus de 90 % des travailleurs engagés dans la production et presque 100 % des ouvriers chargés des opérations de montage sont des femmes. Celles-ci représentent 85 % des effectifs pour l'industrie textile en République de Corée, et 90 % pour celle du jouet en République de Corée et aux Philippines.

La prédominance de la main-d'oeuvre féminine dans les industries d'origine étrangère orientées vers l'exportation pose plusieurs questions de la plus grande importance lorsqu'il s'agit d'évaluer la contribution de ces industries et du redéploiement industriel en général au développement économique des pays hôtes. Premièrement, dans la mesure où ces industries ne font qu'intégrer à la vie économique un groupe de personnes qui, auparavant, n'y participaient pas, elles ne contribuent guère à réduire le taux de chômage des hommes jeunes qui forment la masse des chômeurs - or c'est précisément là le principal problème que les gouvernements des pays hôtes espèrent voir résolu par l'industrialisation. Deuxièmement, dans la mesure où le type d'emploi offert n'est pas le même pour les femmes et pour les

^{1/} Ces chiffres proviennent de sources différentes. Voir en particulier O. Kreye, O., op. cit. (1977).

^{2/} North American Congress on Latin America, "Electronics: The Global Industry", avril 1977, page 15.

hommes, il peut avoir une incidence sur les avantages que le pays hôte espère tirer de ces industries. Ainsi, les emplois confiés aux femmes, dans les pays développés comme dans les pays en développement, sont en général peu payés et peu spécialisés et n'offrent guère de perspectives quant à l'augmentation des compétences et du revenu pour l'employée elle-même ou pour son pays. Comme les recettes en devises procurées par les exportations manufacturières dépendent du niveau des salaires des employés, leur montant est peu élevé puisque les femmes sont en général moins bien rémunérées que les hommes. Les employeurs peuvent hésiter à investir dans la formation des travailleurs, s'ils pensent que le personnel, étant féminin, ne fera probablement pas partie de la main-d'oeuvre à long terme. En revanche, le fait que les usines travaillant pour l'exportation emploient surtout des femmes peut être considéré comme avantageux pour le pays hôte, car ses ressources productives se trouvent augmentées grâce à la participation accrue des femmes dans la main-d'oeuvre - facteur important pour les quelques pays qui souffrent d'une pénurie de main-d'oeuvre, tels que Singapour. Il faut tenir compte d'une autre préoccupation : qu'arrive-t-il lorsque les réserves de main-d'oeuvre constituées par les jeunes femmes désireuses de travailler sont épuisées par le succès même de l'industrie manufacturière orientée vers l'exportation? L'expérience recueillie jusqu'à présent révèle que les industries d'exportation plutôt que de faire appel à la main-d'oeuvre masculine inoccupée, préfèrent transférer leurs moyens de production dans d'autres pays en développement, où la main-d'oeuvre féminine est abondante.

Outre qu'il constitue à l'expansion de l'économie, l'emploi massif des femmes dans l'industrie peut entraîner pour les pays en développement de profondes modifications sociales et culturelles de leurs sociétés, comme c'est le cas dans les pays développés où la proportion des femmes dans la main d'oeuvre a augmenté spectaculairement ces dernières années. Les conséquences démographiques probables des schémas d'emploi et de consommation (migrations, mariages et procréation, relations familiales, répartition du travail entre les sexes), entre qu'elles sont intrinsèquement importantes, ont en plus une évidence sur le développement économique. Un point particulièrement important qu'il faut éclaircir a trait à la mesure dans laquelle le transfert dans les pays en développement d'entreprises exigeant beaucoup de main-d'oeuvre pourrait constituer une forme de développement qui avantagerait les femmes et améliorerait leur statut social et économique.

L'objet du présent document est d'analyser les renseignements recueillis sur la participation des femmes dans les industries manufacturières d'exportation créées dans les pays en développement et/ou dirigées par des sociétés étrangères. Après avoir examiné les caractéristiques de l'emploi féminin dans les industries d'exportation (chapitre II), les raisons pour lesquelles les femmes sont si nombreuses à travailler pour ces industries (chapitre III), l'incidence de l'emploi sur les ouvrières elles-mêmes (chapitre IV) et les conséquences de l'emploi massif des femmes pour la société du pays hôte et pour son économie en général (chapitre V), nous terminerons notre étude par un résumé des constatations relatives à ces divers points, que suivra un exposé des différentes questions et orientations en rapport avec le phénomène de l'emploi féminin massif dans les industries ayant fait l'objet d'un redéploiement (chapitre VI).

Il convient de noter que presque tous les renseignements présentés et analysés ci-après intéressent l'emploi féminin dans les industries d'exportation de quelques pays en développement seulement - Mexique, République de Corée, Philippines, Hong Kong, Malaisie et Singapour - que l'on a retenus parce que ce type d'industries y est établi depuis le plus longtemps, d'où la possibilité de faire des constatations valables. Le redéploiement des industries

d'exportation a été opéré dans bien d'autres pays encore, mais la main-d'oeuvre féminine des six pays susmentionnés a probablement une situation comparable à celle de la grande majorité des femmes qu'emploient ces industries dans les pays en développement, et son expérience peut donc être considérée comme tout à fait représentative.

II. CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI DE LA MAIN D'OEUVRE FEMININE DANS LES INDUSTRIES REDEPLOYEES

A. Répartition par secteur industriel et par pays

Jusqu'ici, le redéploiement des industries d'exportation dans les pays en développement, a été limité à un petit nombre de secteurs, les deux principaux étant les textiles et la confection, d'une part, et l'électronique, d'autre part. Si la confection est une industrie d'une technicité relativement peu avancée et qui emploie une main-d'oeuvre nombreuse car elle est difficile à mécaniser, en revanche, l'industrie électronique - qui fabrique aussi bien des produits intermédiaires comme les semi-conducteurs que des produits finis de grande consommation, tels que récepteurs de radio et de télévision, magnétophones à cassette, tourne-disques, calculatrices de poche, montres, pendules et jeux électroniques - met en oeuvre des techniques perfectionnées et des procédés de fabrication exigeant beaucoup de main-d'oeuvre à certains stades de production, le montage, par exemple ^{1/} Trois cent mille personnes environ, soit près de la moitié des effectifs employés dans les zones franches d'exportation établies en Asie, travaillent dans l'électronique. ^{2/} En 1975, 74 % de la main-d'oeuvre des usines de Hong Kong, de Tunisie, d'El Salvador et du Mexique travaillant à l'exportation étaient employés dans les textiles et la confection (26 %) ou dans l'électronique (48 %). ^{3/} Des données plus récentes concernant le Mexique estiment à 60 % la proportion des "maquiladoras" - entreprises relevant du "Border Industrialization Program" - qui exécutent des travaux de montage de composants électroniques et électriques, contre 30 % pour les textiles et la confection. ^{4/} Les mêmes secteurs occupent aussi une position privilégiée dans d'autres pays. L'industrie électronique est relativement plus importante en Malaisie et à Singapour - elle emploie près de 50 000 femmes dans chacun de ces pays ^{5/} - alors que les textiles et la confection l'emportent en République de Corée et aux Philippines.

Il convient de noter que ces deux industries ont une position prépondérante aussi bien dans des pays où la fabrication de produits manufacturés destinés à l'exportation est implantée depuis longtemps (Hong Kong, Mexique, Singapour) que dans des pays où elle a été introduite récemment (Tunisie, Philippines, Thaïlande). Les autres secteurs où la fabrication destinée à l'exportation et employant beaucoup de main-d'oeuvre est implantée dans les pays en développement sont notamment les suivants :

^{1/} L'industrie électronique est, parmi les secteurs redéployés, celui qui a suscité le plus d'études. Voir par exemple, CHUCED, "International Sub-contracting Arrangements In Electronics Between Developed Market Economy Countries and the Developing Countries", TD/B/C.2/144, Supplément I, New York, 1975; Moxon, op. cit. (1974); NACLA "Electronics: The Global Industry"; Linda, Y.C. Lim, "Multinational Firms and Manufacturing for Export in Less Developed Countries: The Case of the Electronics Industry in Malaysia and Singapore", thèse de doctorat (Ph.D) non publiée, Department of Economics, University of Michigan, Ann Arbor, 1978 (a).

^{2/} Ho Kwon Ping, "British of the Second Generation", Far Eastern Economic Review, 18 mai 1979, page 78.

^{3/} Kreye, O., op. cit. (1977).

^{4/} Maria Patricia Fernandez Kelly, "Mexican Border Industrialization Female Labour Force Participation and Migration", version revue d'un document présenté à la réunion annuelle de la "American Sociological Association", San Francisco, Californie, septembre 1978 (ronéotypé). Ce document sera publié prochainement dans la "International Migration Review".

^{5/} Lim, L.Y.C., op. cit. (1978) (a).

cuir, chaussure, jouet, articles de sport, articles en matière plastique, produits divers de consommation courante, montage d'instruments scientifiques et médicaux et de matériel photographique et optique. Les exemples ci-après donnent une idée de la concentration de l'emploi féminin dans certains secteurs : à Singapour, 83 % des femmes qui ont été recrutées dans l'industrie manufacturière entre 1969 et 1973 l'ont été dans quatre secteurs seulement : textiles, confection, électronique et chaussure.^{1/} A Hong Kong, on trouve la plupart des jeunes ouvrières dans les quatre secteurs suivants : textiles, confection, électronique et matières plastiques.^{2/} Aux Philippines, en 1975, presque toutes les entreprises installées dans les zones franches d'exportation appartenaient aux industries des textiles, de la confection et de la chaussure. A partir de 1976, des sociétés transnationales d'électronique se sont également implantées dans ces zones.^{3/}

Relativement concentré par industrie, le redéploiement industriel pour l'exportation l'est aussi par pays, encore qu'il intéresse de nombreux pays en développement. Les plus avantagés à cet égard sont ceux qui étaient les premiers en lice, comme Hong Kong, la République de Corée, Singapour et le Mexique. Si les filiales de sociétés transnationales dominent dans l'assemblage des composants électroniques, un grand nombre d'entreprises locales, petites et grandes, surtout dans les pays d'Asie, travaillent en sous-traitance pour les marchés étrangers dans le textile et la confection. Dans les industries locales de ces secteurs, l'orientation vers l'exportation est moins nettement marquée que pour le montage de composants électroniques. Parmi les succursales des sociétés transnationales, les entreprises américaines dominent dans l'électronique, alors que les japonais viennent au premier rang dans les textiles et la confection. Quels que soient les secteurs, ce sont les Etats-Unis qui fournissent les principaux débouchés d'exportation, devant l'Europe de l'ouest et le Japon.

3. Age et situation matrimoniale ^{4/}

Les industries d'exportation dans les pays en développement ont eu, au moins jusqu'à présent, une préférence très marquée pour la main-d'oeuvre féminine jeune, comme l'indiquent les chiffres qui suivent.^{5/} En République de Corée un tiers environ de la main-d'oeuvre

1/ Fred Deyo et Peter Chen. "Female Labour Force Participation and Earnings in Singapore", Clearing House for Social Development in Asia, Bangkok, Juin 1976.

2/ Stephen Tang, "Dependent Development and the Reproduction of Inequality: Young Female Workers (Age 15 - 19) in Hong Kong", document présenté au "Workshop on the Effect of Transnational Corporations on the Demographic and Social Status of Women", EAST-West Centre, Hawaii, novembre 1978 (ronéotypé).

3/ Robert Snow, "Dependent Development and the New Industrial Worker: The Export Processing Zone in the Philippines", Thèse de doctorat (Ph. D.) non publiée, Département de Sociologie, Université Harvard, 1977.

4/ Les renseignements contenus dans la présente section et dans les sections suivantes proviennent de sources très diverses. Afin d'éviter des répétitions, on a groupé en annexe les principales sources et références par groupe.

5/ Une annonce au texte révélateur, publiée dans un journal de Ciudad Juarez (Mexique) par une firme étrangère de matériel électronique, illustre cette préférence pour la main-d'oeuvre féminine jeune : "Recherchons ouvrières âgées de plus de 17 ans et de moins de 30 ans, célibataires et sans enfant, niveau d'instruction : minimum école primaire - maximum une année d'école préparatoire, pouvant travailler dans n'importe quelle équipe."

industrielle est composé de jeunes femmes dont l'âge se situe entre 16 et 25 ans, et l'âge moyen des ouvrières du textile est de 19 ans; 80 % des travailleurs de l'industrie textile sont des femmes de 14 à 24 ans; les effectifs de l'industrie du jouet comptent 90 % femmes, dont presque toutes sont âgées de moins de 22 ans.

Au milieu de 1977, la main-d'oeuvre directe - 67 000 personnes - des diverses zones franches d'exportation existant en Asie était pour 85 % composée de femmes, dont la répartition par branches d'âge était la suivante : 14-15 ans : 6,1 %; 16-19 ans : 40 %; 20-24 ans : 31,1 %; 25-29 ans : 12,1 %; 30-39 ans : 6,7 %; 40 ans et au-dessus : 3,6 %. La proportion des femmes de moins de 25 ans était de 77,6 % et celle des femmes de moins de 30 ans de 90 %.

En Malaisie, 85 % des travailleurs employés dans la zone franche de Bayan Lepas sont âgés de 18 à 24 ans, et dans de nombreuses entreprises de cette zone l'âge de la quasi-totalité du personnel est composé entre 16 et 25 ans. L'étude d'un échantillon des travailleurs appartenant au secteur de l'électronique dans la zone franche de Sungei Way-Subang a montré que 93 % d'entre eux avaient de 16 à 25 ans. A Singapour, 71 % de la population féminine active avaient, en 1975, moins de 30 ans. Au Mexique, 85 % des travailleurs des "maquiladoras" installés le long de la frontière des Etats-Unis sont des femmes âgées de 17 à 23 ans. On trouve une structure d'âge analogue dans les industries d'exportation à Hong Kong où de nombreuses ouvrières commencent à travailler entre 12 et 14 ans, et aussi aux Philippines. Dans la plupart des pays, l'âge minimum d'entrée en activité est fixé par la loi, par exemple 17 ans au Mexique, 16 en Malaisie et à Singapour, mais dans d'autres pays, il semble n'y avoir aucune limite légale.

L'âge maximum paraît être déterminé dans une large mesure par l'âge moyen auquel les ouvrières d'usines se marient, qui est un peu plus élevé que pour les autres femmes dans une société donnée. Au Mexique, 70 % des ouvrières des "maquiladoras" sont célibataires. Dans la zone de Masan, en République de Corée, le pourcentage est de 78 %. Une enquête portant sur le secteur de l'électronique en Malaisie a révélé que 86 % des femmes qu'il emploie sont célibataires. A Hong Kong et aux Philippines une grande majorité des ouvrières qu'occupent les industries d'exportation, notamment dans les zones franches, sont également célibataires. En général, on estime que 85 % des femmes travaillant dans les zones franches d'Asie ont moins de 30 ans et sont célibataires ou mariées sans enfants.

C. Niveau d'instruction et expérience professionnelle

Le niveau moyen d'instruction des ouvrières dans les industries d'exportation semble être celui de l'enseignement premier ou du premier cycle de l'enseignement secondaire, selon les pays et les secteurs industriels. Aux Philippines, un diplôme de fin d'études secondaires est presque une qualification nécessaire pour obtenir un emploi dans une entreprise implantée dans les zones franches d'exportation. A l'occasion d'une enquête, on a constaté que plus des deux tiers des travailleurs avaient fait des études secondaires ou même des études supérieures : 45,6 % avaient terminé leurs études secondaires et 22 % avaient commencé des études supérieures, voire obtenu un diplôme de fin d'année de propédeutique (niveau "College"). En République de Corée beaucoup parmi les employés qui travaillent dans les entreprises étrangères ont un diplôme de fin d'études secondaires. Dans l'électronique, en Malaisie, les travailleurs ont généralement fait au moins neuf ans d'études; 75 %, d'après enquête, avaient

dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire et nombre d'entre eux avaient terminé leurs études secondaires. A Singapour, six années d'études primaires sont un minimum pour pouvoir travailler dans les entreprises d'électronique, encore celles-ci préfèrent-elles les candidats qui ont fait des études secondaires. Au Mexique, les travailleurs des "maquiladoras" ont fait au moins six ans d'études, c'est-à-dire qu'ils ont un niveau d'instruction supérieur à la moyenne pour l'ensemble des travailleurs mexicains, qui est de 3,8 ans. Nombreuses sont les femmes qui ont également fréquenté des écoles de commerce, ou suivi des cours d'infirmières, de comptables, de dactylographes, de secrétaires, de techniciens de l'informatique et d'esthéticiennes.

D'une manière générale, et ceci se vérifie dans tous les pays, l'industrie de l'électronique est, quant au niveau d'instruction de la main-d'oeuvre, plus exigeante que l'industrie textile ou la confection. Pour trouver un poste dans l'électronique, un ouvrier doit avoir achevé ses études primaires et, de préférence, aussi entamé le cycle de l'enseignement secondaire, alors qu'il peut travailler dans une usine textile ou dans la confection sans avoir terminé le cycle primaire - du moins au Mexique, à Singapour et en Malaisie. En outre, les sociétés étrangères sont plus exigeantes que les entreprises locales en ce qui concerne le niveau d'instruction du personnel. En République de Corée, par exemple, on estime que les sociétés transnationales exigent de leurs ouvriers un niveau d'instruction supérieur à celui demandé par les entreprises locales. En Malaisie et à Singapour, le niveau d'instruction nécessaire pour travailler dans les entreprises locales est moins élevé que celui qui est imposé par les sociétés transnationales - en général, les premières ne demandent que des études primaires tandis que les secondes exigent en plus une partie du cycle de l'enseignement secondaire.

La jeunesse de la grande majorité des ouvrières d'usines écarte toute possibilité d'expérience professionnelle digne de ce nom, bien que la situation sous ce rapport varie d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays, les ouvrières quittent l'école pour occuper leur premier emploi; tel semble être le cas dans tous les pays asiatiques. Lorsque des ouvrières ont déjà été salariées, leur emploi relevait très probablement du secteur marginal - gens de maison, couturières etc.. Nombreuses sont les ouvrières qui ont travaillé auparavant en famille, soit dans la ferme familiale comme en Malaisie, soit dans l'atelier familial fabriquant des pièces détachées qui seront assemblées ailleurs, comme à Hong Kong.

En 1973, les deux tiers des ouvrières de la zone franchisée Bayan Lepas, en Malaisie, travaillaient pour la première fois. En 1975, moins de 20 % des ouvrières de la même zone avaient déjà travaillé, surtout comme ouvrières agricoles, employées de maison, couturières et vendeuses. Une enquête menée récemment au Mexique a révélé que si la moyenne d'âge des ouvrières de l'électronique était de 21 ans et que si, pour 60 % d'entre elles, c'était leur premier emploi, l'âge moyen des ouvrières de l'industrie de la confection était de 26 ans et pour 30 % seulement d'entre elles, cet emploi était le premier. Parmi celles qui avaient déjà une expérience professionnelle, 40 % avaient travaillé dans le secteur des services en qualité d'employées de bureau, caissières, vendeuses, esthéticiennes, etc., tandis que celles qui composaient le second groupe par ordre décroissant d'importance avaient été domestiques au Mexique ou aux Etats-Unis - dans ce dernier cas presque toutes comme immigrées clandestines.

Il est intéressant d'établir ici une comparaison avec le schéma de l'emploi dans les mêmes industries des pays développés. Aux Etats-Unis d'Amérique, en 1975, les femmes représentaient plus de 90 % de la main-d'oeuvre qualifiée et non qualifiée dans les deux

secteurs industriels qui ont le plus déployé leurs moyens de production dans les pays en développement - le montage des composants électroniques et la confection. Dans le secteur manufacturier américain, une femme sur cinq travaille dans la confection. Les femmes représentent un pourcentage presque aussi élevé dans les industries de la chaussure, du jouet et des articles en matière plastique qui sont redéployés dans les pays en développement. Une entreprise qui fabrique du matériel électronique, représentative de ce secteur aux Etats-Unis, pose comme unique condition au recrutement des candidats qu'elles aient 18 ans. Elle ne demande ni diplôme de fin d'études secondaires, ni compétence particulière, ni expérience professionnelle. Contrairement à ce qui se passe dans les industries manufacturières l'exportation des pays en développement, où le pourcentage des femmes célibataires est élevé, 17 % seulement des femmes travaillant dans le secteur manufacturier des Etats-Unis et 43 % seulement des ouvrières d'usines au Japon ne sont pas mariées.

D. Structure de l'emploi

Les femmes travaillent surtout - à raison de plus de 90 % - comme ouvrières de production ou comme manoeuvres dans les industries considérées des pays en développement et des pays développés. Dans le secteur de la confection, les femmes peuvent être coupeuses, piqueuses, repasseuses, assistantes - emplois qui n'exigent qu'un niveau peu élevé de compétence et n'offrent guère de possibilités d'avancement. On compte peu d'emplois spécialisés, stylistes par exemple, dans ce secteur et pratiquement pas d'échelle d'emploi. La même remarque s'applique à d'autres industries telles que celle de la chaussure et celle du jouet.

Dans l'électronique, la structure de l'emploi est plus hiérarchisée et plus complexe, mais les femmes sont surtout affectées aux tâches d'assemblage les plus élémentaires. Aux Etats-Unis par exemple, les femmes représentent 40 % de l'emploi total dans l'électronique et plus de 90 % de l'effectif des ouvriers travaillant à la chaîne, tandis que les hommes occupent plus de 90 % de tous les postes d'ingénieurs et de techniciens et une forte proportion des emplois de contremaîtres. Aujourd'hui 90 % des monteurs de l'industrie électronique américaine se trouvent dans les pays en développement, mais les sociétés transnationales à intégration verticale maintiennent sur le territoire national la quasi-totalité des emplois plus spécialisés, qui exigent un haut degré de technicité et des apports de capitaux.

Les usines d'outre-mer ne sont conçues que pour les opérations de montage qui exigent un niveau peu élevé de compétence. D'une enquête menée récemment à Singapour il ressort que les manoeuvres constituent toujours 87 % de la main-d'oeuvre d'une usine électronique, les contremaîtres 3 %, les techniciens 5 % et le personnel administratif 5 %, en dépit de l'action menée depuis presque 10 ans par le gouvernement pour encourager les programmes de production prévoyant l'exécution de tâches exigeant plus de compétences. Les usines implantées dans les pays en développement appliquent une division du travail par sexe, les femmes constituant la presque totalité des effectifs chargés du montage, et les quelques emplois réclamant plus de spécialisation étant réservés aux hommes. Cette prédominance de la main-d'oeuvre féminine s'explique par le fait que le transfert dans les pays en développement intéresse le plus souvent des processus et types de fabrication auxquels les femmes sont également affectées dans les pays développés. En fait, la proportion de femmes par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre est en général un indicateur sûr de la structure de l'emploi dans les industries : plus elle est élevée et plus l'emploi féminin est concentré dans les travaux les moins spécialisés.

Dans les pays en développement, le salaire des femmes est en général inférieur à celui des hommes occupant des emplois similaires du point de vue niveau ou qualification. Dans certains pays d'Asie, par exemple, les ouvrières travaillant dans les industries d'exportation reçoivent un salaire moitié moins élevé que celui des hommes et dans d'autres pays d'Asie, l'écart varie entre un quart et un tiers. Du fait surtout de cette différence, les salaires moyens sont généralement plus bas dans le secteur manufacturier travaillant pour l'exportation que dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. A Singapour, par exemple, les salaires payés dans l'électronique orientée vers l'exportation sont inférieurs d'un tiers environ à la moyenne des salaires du secteur manufacturier. Dans quelques pays, les salaires des ouvrières d'usines sont inférieurs à ceux des femmes ayant un niveau d'instruction équivalent et employées dans d'autres secteurs de l'économie, mais dans d'autres ils sont plus élevés : en République de Corée, les femmes qui ont un diplôme d'enseignement secondaire gagnent plus dans les emplois de bureau qu'à l'usine, tandis qu'au Mexique, les ouvrières des "maquiladoras" sont mieux payées que les femmes travaillant dans le secteur des services : employées de bureau, vendeuses, etc..

III. POURQUOI EMPLOYER DES FEMMES?

La plupart des industries qui redéployent leurs activités vers les pays en développement en ayant pour principal objectif d'exporter vers les pays industrialisés préfèrent employer des femmes car, pour certaines opérations, elles constituent une main-d'oeuvre à la fois meilleur marché et plus productive, que les hommes des pays industrialisés et en développement et que les femmes des pays industrialisés. On donne essentiellement trois types d'explications à ce qu'on appelle "l'avantage comparatif" des femmes dans le secteur manufacturier qui exige beaucoup de main-d'oeuvre : 1) Caractéristiques physiques qui semblent destiner les femmes à certaines sortes de travaux exigeant une main-d'oeuvre nombreuse; 2) Attitudes, valeurs et habitudes sociales et culturelles qui façonnent le comportement des femmes et les conduisent à accepter ces travaux; 3) Statut inférieur des femmes sur le marché du travail et absence d'autres possibilités d'emploi, à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays en développement, raison pour laquelle elles sont prêtes à travailler pour des salaires inférieures à ceux des hommes. Chacun de ces arguments sera examiné à son tour dans les sections suivantes où les caractéristiques de la main-d'oeuvre féminine indiquées au chapitre II sont considérées sous l'angle des changes salariales et de la productivité.

A. Caractéristiques physiques

L'explication habituelle, et la plus facile, de la préférence des industries de main-d'oeuvre pour les femmes, est que celles-ci bénéficient d'un avantage "naturel" pour les travaux qui requièrent de la dextérité, couture et travail de montage par exemple, parce que leurs doigts sont plus petits et qu'elles ont appris à manier l'aiguille chez elles.^{1/} On a également prétendu que les jeunes femmes avaient "la vue plus persante", "une plus grande habileté manuelle" et "les doigts plus déliés" que les hommes et convenaient donc mieux au travail de précision qu'est le montage.^{2/}

1/ Voir par exemple le document rédigé par Masami Tamaoki et intitulé "The Role of Industrial Free Zones. Case Studies in Asian Countries", UNIDO ID/WG.112/30, June 7, 1972, page 12.

"Il faut par exemple des spécialistes pour effectuer au microscope des branchements lors de la fabrication de cellules de mémoire d'ordinateurs ou pour le soudage par point lorsque l'on fabrique des récepteurs radio et des appareils de télévision. Par conséquent, il faut des travailleurs doués d'une bonne vue et habiles de leurs mains. Si l'on veut de surcroît que la main-d'oeuvre soit relativement bon marché, c'est à une jeune asiatique qu'il faut avoir recours, car il existe encore en Asie une disparité entre les salaires des hommes et ceux des femmes."

2/ Une compagnie américaine a fait savoir que dans le domaine des appareils électroniques sophistiqués où la concurrence est très forte, son "arme secrète" était la "MDA" ou "Malaisienne aux doigts agiles".

Le Gouvernement malaisien a lui-même publié une brochure destinée aux investisseurs dans laquelle se trouve le passage suivant :

"L'habileté manuelle des orientales est célèbre dans le monde entier. Elles ont de petites mains, travaillent vite et avec une extrême minutie ... Qui, dans ces conditions, la nature et la tradition pourraient-elles avoir mieux préparé qu'une orientale, à travailler efficacement à une chaîne de montage?"

Ainsi, le fait que les femmes effectuent certaines tâches manuelles avec une "efficacité supérieure" à celle des hommes a-t-il été attribué à des caractéristiques physiques particulières à leur sexe. Hommes et femmes ayant dans un cas été soumis à des conditions de travail également exigeantes dans l'industrie du montage électronique, il a été établi que les hommes, au mieux de leur rendement, étaient capables de travailler aussi vite que les femmes, mais que les pertes (ou pourcentage de produits défectueux) étaient supérieures. Cela a été imputé au fait que les hommes ont les doigts "trop gros" et que leurs gestes "ne sont pas suffisamment minutieux" pour le travail de montage.^{1/} Même si l'on admet que toutes les femmes ont une habileté manuelle supérieure à celle des hommes - les dirigeants des industries en question semblent fonder leur politique de l'emploi sur ce point - il reste à expliquer pourquoi la préférence pour les femmes jeunes est si marquée. Cette question sera traitée au chapitre IV.

B. Caractéristiques sociales et culturelles

La plupart des commentaires sur l'efficacité supérieure des femmes dans certaines industries de main-d'oeuvre mentionnent à la fois les caractéristiques physiques indiquées ci-dessus et d'autres, découlant probablement du fait que les femmes ont moins de rapports sociaux que les hommes et sont moins influencées qu'eux par la culture occidentale. Ainsi, dans l'industrie du montage électronique exige-t-on des travailleurs "une grande dextérité, une bonne vue et une mentalité appropriée". Les employeurs prétendent que les femmes sont "par nature, mieux douées pour le travail complexe, monotone et fatigant pour les yeux qui caractérise la fabrication de composants électroniques".^{2/} Ces arguments sont communs à toutes les cultures et à toutes les sociétés.^{3/} Les filles sont engagées parce qu'elles sont "faciles à mettre au pas", "agréables", "gentilles" et "coopératives", alors que les jeunes gens "ne peuvent pas rester assis huit heures d'affilée" et sont "trop impatients et trop ambitieux" pour faire un travail qui "n'a pas d'avenir".^{4/} Une entreprise, qui

1/ Lim, L.Y.C., op. cit., 1978 (b) page 23.

2/ NACLA, "Electronics: The Global Industry", pp. 8 et 14.

3/ Voir par exemple, Kelly, M.P.F., op. cit. (1978)

"Selon des directeurs et promoteurs de maquiladoras, on engage des femmes parce que l'on s'attend à ce qu'elles aient une meilleure qualification et un meilleur rendement, parce qu'elles font un travail manuel de qualité, sont prêtes à effectuer des tâches monotones, répétitives et extrêmement fatigantes et sont dociles, ce qui décourage les dirigeants syndicaux d'essayer de les organiser. Les hommes, quant à eux, ont invariablement la réputation d'être plus instables et plus insubordonnés que les femmes, moins patients, davantage prêts à se syndiquer, et, ce qui est peut-être le plus important, d'être moins bien résignés qu'elles à tolérer un rythme pénible et de mauvaises conditions de travail pour un maigre salaire."

Voir également, Cantwell D., Luce, D., et Weinglass, L., op. cit. :

En Asie, un directeur du personnel déclare : "Ce travail était fait par des jeunes gens il y a deux ou trois ans, mais nous nous sommes aperçus que les jeunes filles s'en acquittent aussi bien et ne nous posent pas de problèmes. Elles sont obéissantes et respectent les ordres qui leur sont donnés. Notre politique est donc de n'engager qu'elles."

4/ Lim, L.Y.C., op. cit., 1978 (b), pp. 13 - 14.

avait un effectif de 4 000 personnes, a connu de graves "problèmes de discipline" avec ses 300 monteuses hommes qui faisaient souvent preuve d'insubordination, refusant notamment d'obéir à leur chef lorsque c'était une femme.^{1/}

Les femmes, qui ont un rôle moindre dans les sociétés patriarcales traditionnelles, sont généralement plus passives, plus dociles et plus obéissantes que les hommes. Les jeunes femmes, pour la plupart âgées de moins de 20 ans, sont encore plus malléables et plus faciles à discipliner, car elles ont l'habitude d'occuper une position subalterne dans un foyer où l'homme règne en maître. Une des raisons pour lesquelles les entreprises d'électronique, en particulier, exigent de leurs ouvrières un niveau d'instruction relativement élevé, bien que la faiblesse des compétences requises ne l'exige pas, est que, pour elles, des ouvrières qui ont "supporté" une scolarité de neuf ans ou plus ont de meilleures chances d'être consciencieuses, disciplinées et capables de supporter les longues heures de travail méticuleux, fastidieux et monotone à la chaîne de montage, que des ouvrières ayant prématurément quitté l'école. Dans le même temps, il arrive que l'on écarte des candidates dont l'instruction est supérieure à celle demandée, car on pense qu'elles s'ennuyeraient, seraient insatisfaites de leur travail et chercheraient constamment un meilleur emploi ailleurs. Les entrevues personnelles sont souvent une étape décisive de la procédure de sélection. Les directeurs du personnel cherchent à s'assurer que celles qu'ils choisissent ont "une personnalité adéquate", c'est-à-dire, qu'elles sont calmes, obéissantes et travailleuses.

Enfin, il conviendrait de noter que si l'on demande une main-d'œuvre jeune, féminine, célibataire, relativement instruite et dotée des traits de caractère adéquats, ces exigences sont plus ou moins impératives selon la situation sur le marché du travail. Ainsi, pendant les périodes de relance économique et de pénurie de main-d'œuvre, les conditions relatives à l'âge, à la situation matrimoniale et à l'instruction sont-elles fréquemment assouplies.

C. Situation et comportement sur le marché du travail

Les industries qui emploient beaucoup de femmes dans les pays industrialisés sont celles qui conviennent particulièrement bien au redéploiement vers les pays en développement où les salaires des femmes sont encore plus bas. Non seulement les femmes sont moins rémunérées que les hommes, mais encore les caractéristiques physiques, sociales et culturelles mentionnées précédemment tendent à les rendre plus productives que les hommes dans ces industries de main-d'œuvre. Contrairement aux principes économiques néo-classiques selon lesquels le prix des facteurs est établi en fonction de la productivité marginale, nous nous trouvons ici devant un cas où des travailleurs plus productifs sont en fait moins rétribués. Dans les pays industrialisés, les employeurs justifient les salaires inférieurs qu'ils paient aux femmes en disant que celles-ci sont moins exigeantes et ont une productivité moindre, alors que dans les pays en développement, ils les recrutent pour les industries ayant fait l'objet d'un redéploiement parce que leur productivité est supérieure à celle des hommes et parce qu'ils peuvent se permettre de les sous-payer. L'avantage comparatif des femmes dans ces industries est fondé sur le fait qu'en les employant de préférence aux hommes, on abaisse le coût salarial par unité de produit (rendement supérieur pour un salaire inférieur).

^{1/} Idem.

Ces différences de salaire et de productivité demandent un éclaircissement. Les femmes ont à peu près la même position sociale sur le marché du travail dans les pays en développement et dans les pays industrialisés. Elles restent traditionnellement au foyer et les possibilités d'emploi rémunéré qui s'offrent à elles sont rares. Cependant la ségrégation entre les sexes dans le travail tend à être plus répandue et plus strictement appliquée dans les pays en développement en raison des stéréotypes et tabous qui répartissent rigidelement les rôles de l'observation stricte de la ségrégation entre les sexes dans les sociétés traditionnelles et de l'absence d'emplois en nombre suffisant pour les hommes, que l'on considère comme les principaux soutiens de famille. Aussi les possibilités d'emploi lucratif sont-elles encore plus limitées pour les femmes des pays en développement que pour celles des pays industrialisés; il s'ensuit que leurs salaires sont encore plus bas. Les employeurs, la société et les femmes elles-mêmes considèrent habituellement que les femmes ont des obligations financières et des aspirations professionnelles limitées, puisqu'elles finiront par quitter leur travail pour se marier et avoir des enfants. Cela justifie le fait de leur donner des emplois où elles n'ont aucun espoir de promotion et de les exclure des cours de formation à des emplois plus qualifiés présentant de meilleures chances d'avancement. Cela justifie aussi leur affectation à des emplois monotones et répétitifs, puisqu'on part du principe qu'elles ne les garderont pas longtemps.

Dans les pays industrialisés, on considère souvent que le taux de rotation de la main-d'oeuvre féminine, notoirement supérieur à celui des hommes, représente pour les employeurs un handicap qu'ils sont légitimement en droit de surmonter en rémunérant moins les femmes et en se dispensant de leur donner une formation. Dans les industries d'exportation qui ont fait l'objet d'une relocalisation dans les pays en développement, cependant, ce taux de rotation peut, dans une certaine mesure, être à l'avantage des employeurs et leur donner une raison supplémentaire de préférer engager de jeunes femmes célibataires. Il ne faut pas oublier que les procédés de fabrication qui font l'objet d'un redéploiement vers les pays en développement, en vue d'une production destinée à l'exportation vers les pays industrialisés, exigent peu de qualifications et une période d'apprentissage variant de un jour (repassage de pantalons dans une usine de vêtements) à deux semaines (connexion au microscope de puces de silicium dans l'industrie du montage électronique). Dans ces secteurs, les courbes d'apprentissage sont courtes, les ouvriers atteignant en quelques mois leur productivité maximum dans une technique donnée. Cependant, les ouvriers ont chaque année des augmentations de salaire, si bien que les plus âgés d'entre eux reviennent plus cher que des jeunes ayant une productivité sensiblement comparable. Le fait que de nombreuses jeunes femmes quittent leur travail pour se marier ou avoir des enfants est alors une bonne aubaine pour l'employeur. Cependant, la grande monotonie des gestes répétitifs, le rythme de travail très rapide, les mauvaises conditions de travail et l'absence de possibilités d'avancement, contribuent également à maintenir un taux de rotation élevé.

Parce qu'elle vise le marché mondial, la production destinée à l'exportation est tributaire de l'économie des pays industrialisés et est sensible à leurs fluctuations commerciales. Cela est particulièrement vrai lorsque l'un des objectifs de l'implantation d'usines à l'étranger ou des contrats de sous-traitance est d'absorber ces fluctuations.

Dans les sociétés où les femmes ont un statut secondaire dans la population active, il semble plus "acceptable" qu'une industrie, obligée de mettre périodiquement à pied des ouvriers, licencie plutôt des femmes que des hommes. Cette attitude se reflète dans la manière dont un pays asiatique calcule ses statistiques de chômage. Malgré des licenciements massifs pendant la récession mondiale de 1974/1975, le taux de chômage a en fait été établi à 4,5 %, celui du "plein emploi", car il excluait les "travailleurs découragés", essentiellement des femmes qui avaient cessé de chercher activement du travail parce qu'il n'y avait pas d'emplois disponibles. Les ouvriers immigrés forment également une armée de réserve bien commode, car ils sont bien souvent les premiers à être congédiés lorsqu'arrive une récession, ne sont pas comptés dans les statistiques du chômage car ils ne font pas partie de la main-d'oeuvre nationale et sont rapatriés lorsqu'ils perdent leur emploi. Environ la moitié des personnes licenciées dans un pays asiatique au cours de la récession de 1974/1975 était des ouvriers immigrés travaillant dans l'industrie, en grande majorité des femmes.^{1/}

Les industries qui ont, jusqu'à présent, fait l'objet d'une relocalisation ou de contrats de sous-traitance dans les pays en développement et dont la production est destinée à l'exportation vers les pays industrialisés, sont généralement plus sensibles que d'autres aux fluctuations de l'économie mondiale^{2/} et à l'évolution des goûts de consommateurs dans ces pays. Dans ces industries l'emploi tend donc à être chroniquement instable. Cela pourrait signifier que, les femmes ayant une position d'infériorité sur les marchés locaux du travail, le caractère essentiellement temporaire et incertain de leur emploi est encore accentué et pourrait être utilisé comme un "avantage comparatif" permanent sur le marché mondial.

D. Rôle des gouvernements hôtes

Quel rôle les gouvernements des pays en développement hôtes ont-ils joué dans l'emploi des femmes dans les industries qui ont fait l'objet d'un redéploiement ? D'une part, de nombreux gouvernements semblent avoir prévu que les industries qui redéploieraient leurs activités emploieraient en grande majorité des femmes et semblent même avoir encouragé de diverses façons l'entrée des femmes dans la population active. Ainsi, la brochure qu'un gouvernement avait préparée à l'intention des investisseurs étrangers mentionnait-elle spécifiquement les caractéristiques de la main-d'oeuvre féminine comme l'une des raisons qui pouvait les inciter à investir dans ce pays. Sachant que certaines industries doivent travailler 24 heures sur 24, les gouvernements ont tendance à abroger les lois de caractère "protecteur" qui interdisent aux femmes de travailler dans des équipes de nuit. Dans certains cas, les gouvernements ont également construit, à côté des usines dont la production est destinée à l'exportation, des cités ouvrières pour la population laborieuse, particulièrement pour les femmes. D'autre part, les gouvernements, surtout ceux qui commençaient à peine à s'orienter vers l'exportation, ne s'attendaient souvent pas à ce qu'une main-d'oeuvre féminine nombreuse soit employée dans ces industries, et encourageaient

^{1/} Heyser, O., op. cit., 1979/1980

^{2/} Voir par exemple Lim, L.Y.C. op. cit., 1978 (a)

d'autant moins cette tendance que l'objectif principal de la plupart des pays en développement est de réduire le taux élevé de chômage chez les hommes. Cependant, ainsi que cela a été indiqué antérieurement, les industries concernées préfèrent généralement recruter des femmes plutôt que des hommes pour la production proprement dite et les emplois d'opérateurs. Pour que davantage d'hommes trouvent du travail, les gouvernements incitent les compagnies à se lancer dans d'autres types de production dont ils espèrent qu'ils créeront surtout des emplois pour les hommes. Cependant, il convient de noter que la relocalisation vers les pays en développement d'industries de main-d'oeuvre dont la production est destinée à l'exportation est essentiellement motivée par la disponibilité d'une main-d'oeuvre bon marché, non qualifiée ou semi qualifiée.

IV. LE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES REDEPLOYEES ET SES
CONSEQUENCES POUR LA MAIN-D'OEUVRE FEMELLE

A. Origine sociale et aspirations

L'origine sociale des femmes qui travaillent dans les industries d'exportation redéployées varient selon les pays et, à l'intérieur de chaque pays, selon les lieux d'implantation. A Singapour et à Hong Kong, les travailleuses d'usine appartiennent généralement à la classe ouvrière urbaine, exception faite d'une minorité d'ailleurs non négligeable composée d'immigrantes récentes. A Singapour, 15 % de la main-d'oeuvre sont des immigrantes ou des détentrices de permis de travail - et le pourcentage est encore élevé dans le secteur manufacturier. Les immigrantes viennent surtout de Malaisie, où elles vivaient soit dans des centres urbains d'importance secondaire ou des petites villes chinoises, soit dans des villages ruraux malais. Après quelque temps, elles viennent aussi de Thaïlande et d'autres pays asiatiques pour travailler dans les usines grosses consommatrices de main-d'oeuvre.

En République de Corée, en Malaisie et aux Philippines, l'origine des travailleuses varie avec l'emplacement des usines. Dans les zones industrielles proches des grandes agglomérations urbaines, les ouvrières proviennent pour la plupart de centres urbains ou semi-urbains mais beaucoup viennent aussi de régions rurales éloignées. Quand les usines sont implantées dans les régions rurales, conformément aux efforts des gouvernements pour décentraliser l'industrie, les femmes viennent presque toutes des régions agricoles voisines. La plupart d'ouvrières d'origine paysanne est plus forte en Malaisie et aux Philippines qu'en République de Corée, pays plus urbanisé et où les premières industries d'exportation ont été implantées dans les grandes villes.

Dans la zone frontière mexicaine, 70 % des ouvrières des maquiladoras sont des migrantes venues des régions urbaines ou semi-urbaines et qui, pour la plupart sont arrivées dans la région avec leur famille, une génération plus tôt. Huit pour cent seulement sont d'origine paysanne.

Le principal attrait des industries d'exportation pour les jeunes travailleuses tient évidemment aux possibilités d'emploi, et donc de revenus qu'offrent ces activités. Dans les agglomérations urbaines, comme Singapour et Hong Kong, la plupart des familles ouvrières ont besoin de plus d'un salaire pour atteindre le minimum vital ou le dépasser légèrement. On envoie donc les filles travailler pour contribuer à l'entretien de la famille, pour payer les dépenses de base et pour améliorer le niveau de vie conformément aux expériences que l'expansion fait naître dans les milieux urbains. Dans les pays à dominante chinoise, comme Singapour ou Hong Kong, les filles aînées travaillent pour payer les études de leurs cadets, et en particulier de leurs jeunes frères, dont l'instruction est le principal espoir d'ascension sociale pour la famille. Souvent même, il est mis fin prématurément à la scolarité des filles pour que celles-ci puissent chercher un emploi et subvenir aux besoins de la famille.

Par ailleurs, le chômage ou la pénurie d'emplois chez les hommes forcent beaucoup de femmes à travailler pour subvenir en tout ou en partie aux besoins de leur famille. Une étude sur la Malaisie, faite en 1973, montre que les ouvrières d'usine avaient au moins un membre de leur entourage immédiat au chômage parmi ces chômeurs; deux tiers étaient des hommes, et 60 % se trouvaient sans travail depuis un an ou plus.^{1/}

Dans la zone frontrière mexicaine, près d'un tiers des femmes qui travaillent dans l'industrie textile ou le secteur de la confection sont chefs de ménage et assurent seules l'entretien de leur famille. Les hommes, lorsqu'ils travaillent, gagnent trop peu d'argent pour faire vivre leur famille, qui est en général nombreuse.^{2/}

Le travail est donc une nécessité économique pour les femmes des pays en développement, mais il reste à se demander ce qui leur fait choisir le travail en usine. Dans les usines ou fabriques installées le long de la frontière mexicaine, 40 % des ouvrières ayant déjà une certaine expérience professionnelle avaient travaillé auparavant dans des bureaux ou des services, où leurs salaires d'employée, de secrétaire, de caissière, de vendeuse, etc. étaient comparables aux gages des domestiques, c'est-à-dire inférieurs aux salaires offerts par l'industrie. Le travail en usine représente alors un progrès vers des revenus et des avantages sociaux plus importants.^{3/}

La situation est différente dans les pays asiatiques. Le travail non-manuel y rapporte généralement mieux que le travail en usine, mais il est plus rare. En Malaisie, les diplômées de l'enseignement secondaire préfèrent travailler comme infirmières, institutrices ou employées de bureau, mais les débouchés sont très limités. Même les emplois du secteur des services - vendeuses, coiffeuses, etc. - qui sont assortis de salaires inférieurs sont préférés au travail en usine, à cause du mauvais renom dont souffre ce dernier dans certains pays. A Singapour, où le secteur des services offre de nombreux emplois, les usines qui sont à court de personnel éprouvent les plus grandes difficultés à recruter des ouvrières, même en leur proposant un salaire plus élevé.

Pour les femmes asiatiques, le travail en usine représente une source de revenu possible, une indépendance accrue et un avenir meilleur. Mais celles qui ont les qualifications voulues continuent à chercher un travail non-manuel, et celles qui n'ont pas terminé leurs études suivent des cours du soir tout en travaillant à plein temps, dans l'espoir de trouver ensuite un emploi plus satisfaisant. Au Mexique, au contraire, les jeunes femmes se contentent du niveau d'instruction minimum qui est nécessaire pour travailler dans les "maquiladoras": presque toutes espèrent cesser de travailler pour se marier et avoir des enfants.

B. Emploi et mobilité

Dans plusieurs pays le redéploiement industriel a eu un effet très marqué sur la proportion de femmes dans la population active. Malheureusement, on ne dispose de chiffres que pour quelques cas seulement. A Hong Kong, en 1971, 56,4 % des femmes âgées de 15 à 19 ans

1/ Von der Mehden, op. cit.

2/ Kelly, op. cit.

3/ Ibid.

travaillaient, dont 82,5 % dans les industries manufacturières; 88 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient employées activement. A Singapour, la proportion de femmes dans la main-d'oeuvre, qui était de 10 % en 1968, date de la création du secteur manufacturier d'exportation, était passée à plus d'un tiers dix ans plus tard. Le nombre des travailleuses avait augmenté de moitié entre 1970 et 1974, alors que celui des travailleurs n'avait augmenté que de 3 %. Pendant les mêmes années, le nombre d'emplois offerts aux femmes avait augmenté de 70 % (13 % pour les hommes), et les femmes représentaient les deux tiers de l'augmentation totale de la main-d'oeuvre. Parmi les femmes âgées de 20 à 29 ans, 85 % des célibataires et 63 % des femmes mariées sans enfant étaient employées; 50 % des mères de famille âgées de plus de 40 ans l'étaient également. En Malaisie, 36 % des femmes sont employées, ce qui correspond à un tiers de la main-d'oeuvre totale et à plus de la moitié de la main-d'oeuvre dans le secteur manufacturier.

La main-d'oeuvre féminine des industries manufacturières d'exportation souffre d'une certaine rigidité de l'emploi. En effet, les femmes font surtout des métiers pas spécialisés, où les perspectives de promotion sont limitées par la structure de l'emploi dans ces industries : les tâches plus spécialisées sont réservées aux hommes. En outre, il est rare que les femmes acquièrent des qualifications professionnelles utilisables dans un autre contexte : leurs tâches d'opératrice ou de manoeuvre peuvent être assimilées dans un délai d'un jour à deux semaines, et sont parfois particuliers à l'industrie où elles travaillent, sinon à l'entreprise (dans le cas du montage des composants électroniques, par exemple). Ainsi, l'expérience acquise en usine ne les aide guère à trouver un travail différent. Dans ces conditions, passer d'une usine à l'autre à l'intérieur d'un même secteur et d'un même type de travail est pour la plupart des femmes la seule façon d'améliorer leurs conditions de travail, la main-d'oeuvre non qualifiée étant interchangeable, quelles que soient les tâches et les industries. Dans certains cas, toutefois, même cette mobilité horizontale limitée disparaît par exemple en période de récession, lorsque les débauchés se font encore plus rares. Parfois aussi, les employeurs s'entendent pour décourager le passage d'une usine à l'autre, en mettant à l'index les ouvrières qui quittent une usine pour chercher un travail mieux payé dans une autre.^{1/} L'ancienneté dans l'emploi, avec les augmentations de salaire et les avantages sociaux qui vont de pair avec elle, constitue un autre obstacle à la mobilité horizontale, sauf en période de pénurie aiguë de main-d'oeuvre, où les entreprises sont prêtes à se "voler" du personnel. Dans certains pays, enfin, les termes mêmes du permis de travail accordé aux travailleuses migrantes leur interdit de changer d'emploi avant l'expiration d'un délai de trois ans.

La sécurité de l'emploi est fréquemment précaire et aussi dans les industries manufacturières d'exportation où la situation de la main-d'oeuvre est extrêmement instable et où les licenciements - temporaires ou permanents - sont monnaie courante. Pendant la récession mondiale de 1974/1975, par exemple, la moitié des 40 000 travailleurs des "maquiladoras" mexicaines furent licenciés. Sur les 17 000 ouvriers qui ont perdu leur emploi à Singapour, les trois quarts étaient des femmes.^{2/} Il y a également eu des licenciements

1/ Lim, L.Y.C. op. cit., 1978 b), p. 16.

2/ Heyser, op. cit.; Selangor Graduates Society, "Plight of the Malaysian Workers in Singapore", 1978.

importants dans les usines de textile et d'électronique des autres pays asiatiques. Aux Philippines, une enquête a révélé que la moitié des travailleuses interrogées étaient restées sans travail en 1975 pendant des périodes allant de deux semaines à neuf mois. Pour l'ouvrière qui est licenciée, le réembauchage à la fin de la récession n'est en aucune façon automatique. D'autres personnes, plus jeunes, leur sont préférées, et, même si elle est réembauchée, l'ouvrière expérimentée ne reçoit souvent qu'un salaire de débutante. Dans certains pays, les licenciements traduisent une réaction aux fluctuations cycliques du marché. Mais il arrive aussi que les entreprises réduisent leur personnel, ou même ferment leurs portes, pour s'installer dans des endroits économiquement préférables. C'est ce qui est arrivé par exemple au Mexique, au début des années 1970, lorsque certaines fabrications et certaines entreprises ont été déplacées vers l'Extrême-Orient, et à Singapour, lorsque la montée des salaires a incité les industries grosses consommatrices de main-d'oeuvre à transférer certaines de leurs unités de production en Malaisie et en Indonésie. Dans certains pays du moins, l'emploi dans les industries "volances" sous contrôle étranger n'est donc pas seulement cycliquement instable : il est également incertain à terme. Certes, ces transferts d'industries grosses consommatrices de main-d'oeuvre sont un élément du développement national et de la diversification des industries et, par là, de la restructuration économique des pays. Mais il est à craindre que les coûts d'ajustement ne soient entièrement au débit de la main-d'oeuvre féminine, et que rien ne soit fait pour intégrer les femmes dans ce processus à long terme.

Volontaire ou non, la rapidité du renouvellement du personnel - dont il a déjà été question plus haut - a naturellement un effet sur la durée moyenne de l'emploi dans les entreprises d'exportation sous contrôle étranger, et notamment sur celui des femmes. Dans les pays développés, la durée moyenne de la vie active des femmes dans ces industries, grosses consommatrices de main-d'oeuvre, est de dix ans environ; elle est de six ans au Mexique, de sept ans en République de Corée et de moins de deux ans dans certains pays du Sud-Est asiatique. Les femmes qui abandonnent leur travail pour se marier et avoir des enfants éprouvent les plus grandes difficultés à retrouver un emploi lorsqu'après avoir eu un ou deux enfants, par exemple, elles veulent se remettre à travailler pour contribuer à l'entretien de leur famille. La plupart des employeurs semblent opposés à l'embauchage des femmes mariées et mères de famille, à cause des allocations qu'ils doivent leur verser et aussi parce qu'ils estiment que les femmes mariées sont moins sûres au point de vue de l'absentéisme et du rendement.

Certains employeurs, cependant, préfèrent les femmes mariées parce qu'elles sont "plus stables" (le travail étant pour elles un impératif économique), parce qu'elles ne risquent pas de quitter leur travail pour fonder une famille et parce qu'elles ont moins de possibilités de changer d'emploi.

C. Revenus et dépenses

Comme on l'a déjà indiqué, les femmes employées dans les industries d'exportation gagnent en général moins que les hommes occupant un emploi identique et leur salaire est souvent inférieur au budget minimal d'une famille. En outre, les revenus et les dépenses varient beaucoup suivant les pays, les secteurs industriels et les individus. Les postes

de budget, notamment, diffèrent selon que l'ouvrière vit avec sa famille, dans un foyer ou dans un logement loué près de son lieu de travail. Les femmes qui vivent dans leur famille donnent à celle-ci la majeure partie de leur salaire. A Hong Kong, d'après une enquête de 1970 portant sur 660 ouvrières âgées de 14 à 21 ans, 40 % d'entre elles donnaient tout leur salaire à leur famille et 88 % en donnaient la moitié au moins. En Malaisie, la majeure partie des femmes travaillant dans l'électronique remettent entre 25 et 60 % de leur salaire à leur famille. Au Mexique, les ouvrières des "maquiladoras" consacrent en moyenne plus de la moitié de leur salaire hebdomadaire à l'entretien de leur famille. Les ouvrières de l'électronique en Malaisie et en République de Corée ont en moyenne une personne à charge; mais la moyenne est beaucoup plus élevée pour les ouvrières des "maquiladoras" mexicaines, qui vivent presque toutes dans des unités familiales étendus dépendant en totalité ou en grande partie de leur salaire pour survivre.

Même une ouvrière vivant seule doit faire face avec son salaire à des dépenses considérables. Elle doit payer son loyer et sa nourriture à des prix souvent exorbitants dans les environs des zones industrielles. Le transport est également une dépense importante, que ce soit pour celles qui vivent dans leur famille, donc loin de leur lieu de travail, ou pour celles qui ont quitté leur famille mais lui rendent visite régulièrement. Les vêtements et autres dépenses nécessaires absorbent la majeure partie de ce qui reste. Aux femmes qui reçoivent un salaire de début, il ne reste donc pas grand-chose pour leurs distractions ou pour faire des économies en vue de leur mariage ou de leurs études. Une enquête récente sur les femmes employées dans les usines d'électronique américaines en Asie met en évidence le rapport entre le salaire mensuel de début et les dépenses mensuelles de base (loyer, nourriture et transport) dans plusieurs pays. Ce rapport était de 74 % en Indonésie, de 108 % aux Philippines, de 126 % en Malaisie et de 110 % à Hong Kong. Après deux ans d'emploi, le rapport atteignait 113 % en Indonésie, 203 % aux Philippines, 222 % en Malaisie et 152 % à Hong Kong. En 1979, le salaire mensuel moyen des ouvrières des usines d'électronique travaillant depuis deux ans était de 30 dollars des Etats-Unis en Indonésie, de 15 dollars aux Philippines, de 100 dollars en Malaisie et de 187 dollars à Hong Kong. Tout ce qui reste après déduction des dépenses de subsistance revient à la famille.

D. Conditions de travail, santé et protection sociale

En général, les conditions de travail semblent être plus satisfaisantes dans l'industrie de l'électronique que dans les usines textiles et les ateliers de confection, et meilleures dans les grandes sociétés transnationales que dans les petites entreprises locales. Dans tous les pays étudiés il existe des règlements sur les heures et les conditions de travail; mais ces règlements sont souvent trop peu rigoureux, ou inappliqués. Les mauvaises conditions de travail, notamment dans l'industrie textile, sont cause de nombreux problèmes de santé et de sécurité. Les maladies respiratoires, les troubles de la vision, de l'estomac et les maladies nerveuses sont communes. Le bruit des ateliers et l'inhalation des poussières textiles sont des problèmes courants.

Les femmes préfèrent en général travailler dans les usines d'électronique plutôt que dans les usines de textile ou les ateliers de confection. On notera toutefois qu'aux Etats-Unis, l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) a inscrit l'électronique

sur la liste des industries dangereuses pour la santé en raison des substances toxiques qui y sont utilisées. Les problèmes de santé et de sécurité y sont en effet nombreux et graves,^{1/} et les affections de l'oeil en particulier sont communes dans les ateliers de montage. Une enquête menée dans un pays d'Asie a révélé que presque toutes les travailleuses interrogées souffraient de troubles graves de la vue dès leur première année d'emploi; 83 % étaient affligées de conjonctivité chronique, 44 % étaient devenues myopes et 19 % astigmatiques. Des résultats similaires ont été constatés dans d'autres pays. Une enquête réalisée en 1975 sur la main-d'oeuvre d'une entreprise américaine installée en Asie montrait que 44 % des effectifs se plaignaient de troubles de la vue et 42 % de maux de tête causés par la fatigue occasionnée par l'emploi de microscopes à très forte puissance, pendant sept à neuf heures par jour, au cours de l'opération de solidarisation.

Les solvants couramment utilisés pour assembler les composants électroniques sont soupçonnés d'être carcinogènes. Les émanations dues aux opérations de soudage des métaux peuvent provoquer l'essoufflement, des nausées, des maladies du foie et des reins, des cancers, etc.. Les dangers pour la santé sont aggravés lorsque la protection sur le lieu de travail est insuffisante, que les ouvrières ne sont pas informées des dangers que présente l'emploi des produits chimiques et qu'elles ne reçoivent pas une formation en conséquence.

Une troisième cause de difficultés vient du système des équipes tournantes, avec changement d'horaire toutes les semaines ou toutes les deux semaines, tel qu'il est appliqué dans les usines à fonctionnement continu. Bien que les enquêtes menées aux Etats-Unis aient montré l'effet nocif de ce système sur la santé des ouvrières, les sociétés installées dans les pays en développement sont nombreuses à l'appliquer. Dans certains cas, les femmes mariées sont régulièrement affectées à l'équipe de nuit : elles s'occupent donc de leur maison et de leur famille le jour, et travaillent la nuit en usine.

Enfin, le rythme et l'intensité des tâches d'assemblage monotones et répétitives, qui sont exécutées dans le cadre austère et rigide des industries de l'électronique travaillant pour l'exportation, aggravent les troubles nerveux et les maux d'estomac, tandis que les heures supplémentaires imposées et les accélérations au rythme de production augmentent la fatigue et les dangers d'accident. L'intensité du travail contribue sans aucun doute à élever le taux de remplacement du personnel. Ce taux, qui est de 5 % à 10 % par mois en temps normal, atteint 50 % pendant les périodes de pénurie aiguë de main-d'oeuvre et de grande activité économique.

Dans les pays en développement, où les syndicats en général ne jouent qu'un faible rôle, les travailleuses sont pratiquement inorganisées, pour plusieurs raisons : passivité, instabilité, manque d'expérience professionnelle. Les syndicats nationaux, dominés par les hommes, se soucient peu d'organiser la main-d'oeuvre féminine. Ce manque d'organisation explique la rareté des actions déclanchées pour relever les salaires et améliorer les conditions de travail.

1/ The Electronic Safety and Health Organizing Project, Pacific Studies Center, Mountainview, Californie; et autres sources.

Cependant, les mouvements de revendication ne sont pas reconnus dans la main-d'oeuvre féminine, même inorganisée, et l'on signale dans plusieurs pays des grèves d'ouvrières dans les entreprises étrangères de textile, d'électronique ou autres.^{1/}

E. Conditions de vie

Etant donné le faible niveau des salaires, les conditions de vie de la plupart des femmes travaillant dans les industries manufacturières d'exportation peuvent être qualifiées de mauvaises. Le logement est peut-être le problème le plus grave. Comme les femmes qui travaillent dans les zones industrielles viennent d'endroits assez éloignés, la plupart d'entre elles doivent louer un logement proche de leur lieu de travail. Rares sont les usines qui prévoient des dortoirs pour leur personnel; quand cela arrive, les installations sont surpeuplées et les lits sont occupés par roulement, en fonction des équipes de travail.

Louer un logement est souvent difficile ou coûteux, surtout lorsque les zones industrielles, qui rassemblent parfois jusqu'à 20 000 ouvrières, sont situées dans des régions rurales. Les ouvrières doivent alors payer des loyers exorbitants pour des logements déplorables. Les conditions de vie ne sont d'ailleurs pas forcément meilleures pour celles qui vivent dans leur famille, étant donné la pauvreté ambiante.

F. Comportement démographique

Le travail industriel a un effet sensible, sinon profond, sur le comportement démographique des jeunes femmes ouvrières d'usine.

Le cycle travail — mariage demeure traditionnel. Il est courant, dans les pays qui ont été étudiés, qu'une jeune fille commence à travailler vers dix-sept ans, continue pendant six ou sept ans, puis se marie vers vingt-quatre ans et se consacre entièrement à son ménage et à ses enfants. Dans certains cas, toutefois, les femmes employées dans les usines manufacturières d'exportation n'ont que des possibilités de mariage limitées, en raison de l'extrême déséquilibre numérique entre les sexes que l'on constate sur le lieu de travail et qui rend difficiles les rencontres avec des membres du sexe opposé.

Les femmes qui ont pris l'habitude du travail rétribué tendent à avoir moins d'enfants, surtout dans les pays où il existe des programmes de planification de la famille, ce qui est presque partout le cas en Asie. De plus, le recul de l'âge du mariage a fait baisser le nombre d'enfants, et les pressions économiques vont dans le même sens. Lorsque les femmes mariées doivent travailler pour contribuer à l'entretien de leur famille, elles ont tendance à avoir moins d'enfants, parce qu'elles ont moins le temps de s'en occuper. Les études faites

^{1/} Voir Denis Gray, The Oregonian, du 15 mars 1976, et aussi, par exemple, l'American Friends Service Committee, "Women Workers: South Korea", Hawaï, octobre 1978; Korea Communiqué, Japan Council of Churches; A Letter from Church Women in Korea; Roose, op. cit.; Shin Jae Boon, "Letter from Seoul", Far Eastern Economic Review, 14 avril 1978; documentation de l'Institute on the Church in Urban-Industrial Society, Bibliographic Series N.4, 1978, Chicago; Matsuo Kai, op. cit.

à Singapour et à Hong Kong montrent que le désir de s'élever dans l'échelle sociale et économique est le principal motif des travailleuses qui limitent leurs grossesses. Cette tendance n'est pas due seulement à des considérations d'ordre professionnel, mais aussi au désir des femmes de consacrer leurs économies à l'amélioration du niveau de vie familial et des perspectives d'avenir pour leurs enfants.

De leur côté, beaucoup de femmes mariées, que leurs maris peuvent faire vivre, cessent de travailler parce qu'elles trouvent qu'un faible salaire ne compense pas les dépenses entraînées par leur emploi : garde des enfants, nourriture, transports. Plus leur salaire augmente, et plus elles ont tendance à continuer à travailler. On peut donc dire que, si le bas salaire des hommes pousse les femmes mariées à travailler, le bas salaire des femmes les incite à rester chez elles. En outre, l'expérience prouve que les possibilités offertes aux femmes qui souhaitent reprendre le travail après leur mariage et la naissance de leurs enfants sont limitées par l'attitude des employeurs : ces femmes semblent handicapées par leur âge et par leurs responsabilités familiales.

L'emploi dans les industries grosses consommatrices de main-d'oeuvre féminine a aussi suscité des migrations massives de jeunes femmes dans les pays en développement. En Amérique latine, les travailleuses migrantes sont en majorité des jeunes femmes qui se déplacent à la recherche d'un emploi qui leur permettra de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Dans certains pays d'Asie, les jeunes femmes sont nombreuses à quitter, seules ou avec leur famille, les régions rurales vers les grandes villes et les zones industrielles où elles espèrent trouver du travail.

A Singapour, la main-d'oeuvre féminine des industries manufacturières est composée pour plus de la moitié de femmes venues de Malaisie, de Thaïlande, du Sri Lanka ou du Bangladesh. Ces travailleuses migrantes constituent une main-d'oeuvre qui passe pour plus stable et plus productive que les femmes du pays, en raison même de l'insécurité de leur statut de "travailleur étranger" et des restrictions apportées à leur permis de travail. En général, la situation des travailleuses migrantes semble particulièrement précaire et dure.

G. Comportement social et culturel

Les femmes qui travaillent dans les industries étudiées sont soumises à des influences sociales et culturelles diverses, qui ont un effet sur leur comportement. La première de ces influences est celle de la culture ouvrière, proche sur certains points de la culture traditionnelle, mais totalement différente sous d'autres aspects et exigeant un important effort d'adaptation.

Lorsque les femmes viennent de la campagne, leurs valeurs correspondent en général à un type de vie communautaire, au rythme lent, où les relations économiques et sociales sont davantage axées sur la famille et la communauté que sur l'individu. Dans ce cas, beaucoup d'entreprises jugent nécessaire d'appliquer des mesures d'encouragement pour inculquer aux ouvrières des habitudes de ponctualité et de diligence.

Mais les sociétés traditionnelles ont aussi des valeurs qui sont favorables à la productivité des ouvrières d'usine : obéissance à l'autorité (paternelle), habitude du travail, honnêteté, discipline, abnégation, etc..^{1/} Les femmes acceptent leur position au bas de la hiérarchie dans l'usine comme dans leur société patriarcale traditionnelle.

Le fait que les jeunes ouvrières vivent loin de chez elles, dans des centres urbains ou semi-urbains qui les exposent à toutes sortes d'influences "modernes" (c'est-à-dire occidentales) agit aussi sur leur comportement social et culturel. Eloignées de leur famille et des contraintes sociales, exposées au jugement de leurs égales, à l'impact des organes d'information et de la culture ouvrière, les jeunes femmes profitent souvent de leur indépendance nouvelle d'une façon qui suscite l'antagonisme des communautés locales, plus conservatrices. Dans certains pays, la moralité des ouvrières est devenu un sujet de débats brûlant pour les responsables des communautés locales, pour les groupements féminins, pour les organismes de protection sociale et pour les politiciens.

Dans ces conditions, il est difficile de dire si l'antagonisme des communautés locales à l'égard des ouvrières d'usine est spontané, ou s'il constitue simplement une réaction au genre de vie et au comportement qu'adoptent certaines femmes lorsqu'elles travaillent dans des usines étrangères. Il arrive en tout cas que ce type d'emploi donne aux femmes une "mauvaise réputation", qu'elles soient méprisées en tant qu'"ouvrières" et que leur emploi dans les industries manufacturières soit plus négatif que positif pour leur position sociale. On entend dire que beaucoup de ces femmes deviennent des inadaptées quand elles réintègrent leur communauté d'origine, et qu'elles rencontrent des difficultés pour se marier dans de bonnes conditions.

Cependant, il arrive aussi que, dans les sociétés patriarcales - qui s'en tiennent à des conceptions traditionnelles à l'égard des femmes et les affectent généralement à des tâches domestiques et à des activités non lucratives : agriculture de subsistance, etc. - un emploi rétribué loin de la maison et de la famille soit considéré comme une "libération" par les femmes elles-mêmes. Celles-ci estiment en effet y gagner une certaine indépendance économique, leur liberté individuelle, une plus grande expérience de la vie et les moyens d'exprimer leur personnalité, toutes choses qu'elles ignoraient jusque-là et qui leur deviennent chères.^{2/} Des conclusions similaires se dégagent des études consacrées à d'autres pays asiatiques. Dans certains de ces pays, même la position des travailleuses dans leur famille s'améliore dans une certaine mesure : elles ont plus de liberté et se voient reconnaître un certain pouvoir de décision, tout en restant en général soumises à l'autorité de la famille.

^{1/} Lim, L.Y.C., op. cit., 1978 b) pp. 22-23, 35-38.

^{2/} La citation suivante est extraite d'une étude sur les Philippines : "Le fait de vivre loin de leur famille et de gagner un salaire pour la première fois donne à beaucoup de femmes un sentiment de liberté sociale qu'elles apprécient extrêmement. Elles peuvent se faire des amis et participer à des activités nouvelles pour elles. Elles peuvent faire pour elles-mêmes de petits achats, elles ont la satisfaction de pouvoir subvenir à leurs propres besoins et d'aider leur famille. Enfin, le travail en zone industrielle donne aux femmes la possibilité de prolonger leur indépendance en retardant le mariage et la procréation."

Le résultat net des effets sociaux - positifs et négatifs - du travail des femmes dans les industries redéployées ne peut cependant être évalué sans de nouvelles recherches, notamment sur l'évolution des femmes et des communautés auxquelles elles appartiennent pendant la période postérieure à leur emploi dans les industrie d'exportation.

H. Résumé

Les ouvrières des industries étrangères d'exportation sont des femmes d'origine soit citadine, soit campagnarde, qui cherchent du travail dans l'industrie pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Les emplois de ce genre, bien que mal payés, leur permettent de contribuer de façon non négligeable à l'entretien de leur famille. Lorsque les salaires sont supérieurs aux dépenses nécessaires à la simple survie, les femmes et leurs familles peuvent améliorer dans une certaine mesure leur niveau de vie. Toutefois, les emplois offerts par la plupart des industries étrangères d'exportation ne portent que sur des activités peu spécialisées, et les possibilités de mobilité verticale ou horizontale y sont limitées. En outre, ce type d'emploi est instable et hasardeux, car ces industries sont très sensibles aux fluctuations cycliques du marché et à l'évolution technique à long terme. Par ailleurs, les entreprises préfèrent les femmes jeunes et célibataires; beaucoup de femmes plus âgées sont licenciées et éprouvent des difficultés à se réinsérer dans la main-d'oeuvre ouvrière, même pour un salaire inférieur. Les conditions de travail sont mauvaises, surtout dans l'industrie des textiles et de la confection; mais il existe aussi de sérieux dangers pour la santé dans l'industrie du montage de composants électroniques. Les taux de renouvellement du personnel - volontaire ou involontaire - sont élevés, et l'emploi ne dure généralement que quelques années. Les avantages que les femmes tirent de leur travail ne sont donc que temporaires.

Les ouvrières des pays en développement ne sont pratiquement pas organisées en syndicats, et les tentatives de ce genre sont souvent contrecarrées par les employeurs. On connaît pourtant des exemples de mouvements de revendication pour l'augmentation de salaires et l'amélioration des conditions de travail. Les conditions de vie en dehors de l'usine sont en général mauvaises : les logements et les moyens de transport insuffisants et coûteux, sont les problèmes les plus graves à cet égard.

L'emploi des femmes dans l'industrie peut avoir pour conséquence de retarder le mariage et de limiter le nombre d'enfants. Il encourage aussi la migration des femmes, loin de leur lieu d'origine, parfois même à l'étranger. Les ouvrières subissent tant à l'usine qu'en dehors des influences sociales et culturelles diverses, qui altèrent leur mode de vie et leur comportement. Le travail en usine leur donne une indépendance personnelle et une liberté qu'elles apprécient, mais leur nouveau comportement est souvent critiqué par les communautés auxquelles elles appartiennent. Des conflits sociaux et culturels apparaissent, qui risquent d'avoir un effet plus négatif que positif sur la position sociale des femmes, même si leur situation économique se trouve temporairement améliorée.

V. LE TRAVAIL DES FEMMES DANS LES INDUSTRIES REDEPLOYEES ET SES
CONSEQUENCES POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

A. Conséquences économiques

Pour les pays en développement qui attirent des industries étrangères, le principal avantage est la création d'emplois notamment pour les jeunes femmes qui entrent dans la vie active.

L'intérêt majeur de la création d'emplois est la production de revenus. Les salaires que touchent les travailleuses des industries redéployées peuvent être comptabilisés comme un apport net au revenu national; en effet, ces femmes ne faisaient pas jusqu'alors partie de la main-d'oeuvre salariée, de sorte que le coût national de leur emploi est relativement bas (sans toutefois être nul). Comme les revenus des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, leur contribution au revenu national est moindre. En outre, la moyenne de ces revenus est basse, en raison du taux élevé de rotation de la main-d'oeuvre féminine. La majeure partie de cette augmentation de revenus est consacrée au développement et à l'amélioration de la consommation de produits de base (alimentation, habillement, logement, transport, éducation, etc.). Le marché intérieur des biens de consommation manufacturés n'est guère élargi pour autant; mais la pression croissante de la demande sur certains produits de base (logement, transport, etc.) peut provoquer des pénuries et une inflation localisée. Cette inflation absorbe parfois la plus grande partie de l'effet multiplicateur des revenus et des dépenses des travailleuses, surtout autour des zones franches, où l'emploi est concentré dans un secteur géographique limité.

La création d'emplois industriels pourrait avoir un autre avantage pour les pays hôtes : la constitution d'une main-d'oeuvre qualifiée. Cependant, comme les femmes occupent des emplois destinés essentiellement à des travailleurs non-qualifiés ou semi-qualifiés, où il est possible d'acquérir en moins de deux semaines des "compétences" d'un usage par ailleurs limité, la contribution de ce type d'industries au capital humain est minime. Dans beaucoup de pays, les femmes possèdent des qualifications scolaires supérieures à celles de la moyenne des travailleurs et des citoyens, et il est probable que l'on sous-utilise leurs capacités en les employant comme ouvrières d'usine. On peut évidemment faire valoir que les ouvrières apprennent au moins la discipline du travail moderne, et que ceci améliorera leur productivité lorsqu'elles changeront de travail. Mais, en fait, les possibilités d'embauche dans les autres industries sont très rares : après leur bref passage dans les industries d'exportation, les femmes subissent généralement une détérioration dans leur situation de salariées et finissent par revenir aux emplois de faible productivité (travail de maison, petit métier, etc.).

Certes, on peut considérer que la participation des femmes à la vie active est un atout pour les pays, dans la mesure où il y a accroissement des ressources productives disponibles. Cela vaut en particulier pour les pays qui souffrent d'une pénurie de main-d'oeuvre. Toutefois, le fait de maintenir une main-d'oeuvre bon marché parce que cela représente un avantage sur le plan de la concurrence risque d'être contre-productif, car l'on retarde ainsi le passage à une industrie axée sur le capital et sur la qualité du personnel. C'est ce qui amène aujourd'hui Singapour, par exemple, à relever les salaires pour éliminer les industries utilisant beaucoup de main-d'oeuvre et pour essayer d'attirer des entreprises employant un personnel plus qualifié, qui sont plus productives.

L'emploi massif des femmes a diverses conséquences démographiques pour les pays hôtes. Si le mariage tardif et la diminution du nombre d'enfants sont accueillis favorablement par les pays pauvres, soucieux de réduire le taux de croissance de leur population, en revanche cette migration nouvelle vers les zones urbaines et semi-urbaines, qui vient s'ajouter au mouvement général de population entre la campagne et les villes, contribue à la croissance excessive de celles-ci. Des recherches s'imposent sur le lieu d'habitation que choisissent les femmes après avoir cessé de travailler, c'est-à-dire pour savoir si elles retournent à leur lieu d'origine (en général la campagne) ou si elles restent dans les villes. L'impression générale est qu'elles auraient tendance à demeurer dans les zones urbaines.

Les mauvaises conditions de vie et de travail de la plupart des ouvrières d'usine, et l'insuffisance de leur protection sanitaire, obligent finalement les pays hôtes à supporter certaines externalités, ou coûts sociaux, de l'emploi dans les usines redéployées, sous la forme d'un fardeau supplémentaire pour leurs infrastructures médicales et sanitaires. De même, des dépenses publiques s'imposent parfois pour le logement et les transports, en plus des coûts déjà supportés par les gouvernements pour subventionner les implantations d'industries étrangères: construction et entretien de bâtiments industriels, coût d'opportunité que représentent les exonérations de taxes et tarifs douaniers, etc..

B. Conséquences sociales

L'entrée massive des femmes dans la vie active passe généralement pour un facteur de progrès social, que l'on peut constater dans tous les pays développés: le travail rémunéré, affirme-t-on, améliore la position économique et sociale de la femme et contribue à l'égalité entre les sexes.

Il ne fait pas de doute en effet que l'emploi des femmes dans l'industrie, y compris les entreprises étrangères redéployées, a certaines conséquences sociales positives. La position économique de la femme est temporairement valorisée, et celle-ci jouit de nouvelles libertés sociales et d'une plus grande indépendance. En outre, les femmes adoptent certaines attitudes sociales favorables au progrès, telles que l'aspiration à avoir moins d'enfants et à monter dans l'échelle sociale. Si elles parviennent en plus à s'imprégner de certaines valeurs "modernes" offertes par le monde de l'usine - discipline, ponctualité, esprit de compétition, sensibilité aux stimulants financiers, etc. - et à les transmettre à la nouvelle génération qu'elles ont à charge d'éduquer, elles peuvent à long terme exercer sur la société une influence propice au développement. Cependant, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail dont souffre aujourd'hui le personnel féminin dans beaucoup d'industries des pays en développement ont tendance à limiter ces effets bénéfiques.

L'industrialisation entraîne toujours des tensions et des conflits sociaux; l'emploi des femmes dans les industries des pays en développement dominées par les firmes étrangères ne fait pas exception, et semble provoquer divers conflits, ouverts ou potentiels. Il y a d'abord des conflits entre les communautés locales traditionnelles, d'un côté, et les travailleuses, leurs employeurs et le gouvernement des pays hôtes, de l'autre, en ce qui concerne l'opportunité et la nécessité du travail en usine, surtout pour les femmes. Il y a ensuite les conflits croissants entre, d'une part, les femmes en tant que travailleuses et, d'autre part, leurs employeurs et les gouvernements, à propos des conditions d'emploi, de

l'organisation des travailleuses et de l'action ouvrière. Enfin, il y a les conflits - réels ou potentiels - entre les sexes à divers niveaux. Il arrive en effet que les hommes au chômage réagissent avec hostilité au travail des femmes, qui, pensent-ils, leur prennent des emplois qui devraient leur revenir et sont responsables de la baisse générale des salaires; c'est ainsi, par exemple, que les syndicats, dominés par les hommes, refusent souvent d'organiser les travailleuses. Il arrive aussi que les rapports au sein de la famille soient bouleversés, lorsque les femmes, en réussissant à trouver du travail pendant que les hommes (père, frère, ou mari) restent au chômage, deviennent un soutien de famille important, sinon unique.

VI. RESUME GENERAL ET DOMAINES D'ACTION POSSIBLES

C'est seulement dans le contexte général de l'industrialisation des pays en développement qu'il est possible d'étudier l'emploi des femmes dans les industries redéployées et d'en évaluer les conséquences. Comme on l'a indiqué plus haut les industries qui redéplient leurs activités vers les pays en développement pour ré-exporter leur production sont des industries à forte intensité de travail, qui ont un besoin pressant de main-d'oeuvre bon marché pour maintenir leur rentabilité face à la concurrence internationale. C'est cette recherche d'une main-d'oeuvre non-qualifiée au plus bas prix possible qui a incité ces industries à recruter, d'abord parmi les femmes des pays industrialisés, puis parmi les jeunes femmes des pays en développement.

Ce type d'emploi a pour les femmes des avantages et des inconvénients. Dans la plupart des pays, elles en tirent individuellement un bénéfice économique à court terme : le salaire qui leur est payé pendant leur période relativement brève d'activité. Souvent, cependant, elles n'obtiennent cet avantage qu'au prix de conditions de travail et de vie médiocres, qui sur le plan de la santé et de la sécurité, les exposent, à court et à long terme, à des risques pour lesquels elles ne reçoivent généralement pas de dédommagement. Quant aux changements d'ordre social ou culturel, ils ont à la fois des effets positifs et négatifs sur les femmes.

Il convient de souligner que les conséquences pour les femmes de l'emploi dans les industries redéployées dépendent très étroitement des raisons d'être de cet emploi. En effet, pour attirer les industries étrangères, les gouvernements ne se contentent pas de subventionner leur investissement initial : ils leur garantissent en plus de faibles coûts salariaux. Il est vrai que les conditions économiques et sociales qu'offrent à leur personnel les grandes sociétés étrangères sont habituellement meilleures que les conditions offertes par les petites entreprises autochtones : dans ce sens, on pourrait dire que l'avantage comparatif que représente l'emploi des femmes pour ces industries repose sur leur position d'infériorité économique et sociale dans leur propre pays.

Bien entendu, le gouvernement du pays hôte n'est pas toujours conscient du fait que l'entreprise étrangère tient à employer essentiellement des femmes. Mais on a un des cas où le gouvernement était au courant de cette préférence, et même l'encourageait. C'est qu'alors le travail des femmes passe pour un moyen d'accélérer l'industrialisation, de créer des emplois et d'acquérir de précieuses devises étrangères grâce à l'exportation des produits manufacturés.

Quels progrès l'emploi des femmes dans les industries d'exportation redéployées a-t-il fait faire jusqu'à présent à l'économie des pays hôtes ? Tout d'abord, il semble que cela ait valu certains avantages économiques à ces pays, bien qu'à de faibles salaires correspondent une faible valeur ajoutée et de faibles recettes en devises étrangères, et quoique les externalités et le coût social des difficultés médicales, sociales et culturelles viennent en déduction de ces avantages. Certes, on pourrait accroître à court terme l'avantage économique net pour la nation en améliorant les conditions de travail des femmes, grâce par exemple à des augmentations de salaires, ou à un allongement de la durée de l'emploi qui ferait progresser le salaire moyen et, de ce fait, la valeur ajoutée ainsi que les recettes en devises. Mais, si le salaire moyen était augmenté, le pays hôte risquerait de ne plus attirer les investissements des industries étrangères d'exportation, dont les activités nécessitent une main-d'oeuvre abondante.

Il faut rappeler en effet que les industries d'exportation installées dans les pays en développement sont structurées en fonction d'une concurrence très sévère, et qu'aucune de ces entreprises n'accepterait sans résister une augmentation unilatérale des salaires, qui nuirait à sa compétitivité sur le marché. Cela est particulièrement vrai dans le secteur de la confection, où il existe des ateliers dans le monde entier et où il est relativement facile de créer une entreprise, vu le peu de capitaux nécessaires et la simplicité des techniques. Dans certains pays asiatiques, en particulier les petites entreprises autochtones ont des marges bénéficiaires très étroites, et il n'est pas rare de les voir mettre un terme à leurs activités du jour au lendemain. En revanche, l'argument de la concurrence et de la faiblesse des marges bénéficiaires perd de son poids dans le cas des industries (notamment l'électronique) dont le marché est organisé de façon plus oligopolistique et dont les activités dans les pays en développement sont de ce fait très rentables.

Mais, si ces sociétés ont peut-être les moyens d'améliorer les salaires et les conditions de travail de leur personnel, rien ne les y incite. L'amélioration au sort de la main-d'oeuvre féminine devrait donc constituer une des priorités de l'action des pouvoirs publics dans les pays hôtes. A cette fin, les gouvernements pourraient, par exemple, cesser de limiter le droit syndical, promulguer une législation du travail plus favorable aux travailleuses (notamment en matière de salaires et de durée du travail), imposer des règlements relatifs à la santé et à la sécurité de la main-d'oeuvre, et prendre les mesures voulues pour réduire le taux de rotation de la main-d'oeuvre féminine, grâce notamment à de meilleurs salaires, à de meilleures conditions de travail et à la création de crèches par l'Etat, afin que les mères de famille puissent continuer à travailler. Peut-être dira-t-on que des mesures de ce genre fausseraient le libre jeu du marché et ralentiraient le redéploiement industriel; mais il faut noter que la relocalisation des industries vers les pays en développement n'est pas uniquement le résultat des libres lois du marché, et que les gouvernements hôtes ont pris de nombreuses mesures d'encouragement pour avantager les investisseurs étrangers. Ces interventions en faveur du capital ont créé un précédent, dont les gouvernements pourraient s'autoriser pour intervenir en faveur de la main-d'oeuvre - sans parler des avantages économiques d'une telle action sur le plan national.

En fait, si les gouvernements hôtes ne veulent pas (ou ne peuvent pas) appliquer une politique d'amélioration des conditions de vie et de travail de la main-d'oeuvre féminine dans les industries redéployées, c'est pour une raison qui tient à la nature même de ces industries "volantes", extrêmement mobiles et toujours prêtes à se déplacer d'un pays à l'autre. Il semble même que les gouvernements rivalisent pour offrir à ces industries des conditions d'implantation plus favorables, et que cela ait à leurs gains plus d'importance qu'une action pour améliorer les salaires et les conditions de travail de leurs ressortissants. Sans doute craignent-ils qu'un changement d'attitude de leur part ait pour résultat de chasser ces industries vers des pays plus "compréhensifs".

En outre, cette rivalité fait qu'il est difficile à des pays également développés de s'engager à coopérer pour améliorer la situation de la main-d'oeuvre féminine employée dans les industries étrangères et pour empêcher les industries volantes de tourner la loi en allant s'installer ailleurs : il suffirait en effet qu'un pays ne respecte pas ses engagements à l'égard des autres pour attirer les investisseurs étrangers. Une action s'impose donc pour parvenir à des accords internationaux ou régionaux satisfaisants dans ce domaine.

Compte tenu de la situation de l'économie et du marché du travail dans les pays en développement, le travail des femmes dans les industries étrangères a des aspects positifs : même s'il est conditionné par leur position d'infériorité sur le marché du travail, ce type d'emploi est pour elles une nouvelle possibilité d'activité hors du foyer. Le travail des femmes, moyen de garantir à celles-ci une part réelle des avantages du développement, devrait donc être en soi un objectif explicite des gouvernements hôtes. Quant aux effets externes négatifs de la présence des femmes dans la main-d'oeuvre industrielle, ils sont compensés par des effets externes positifs, qu'il s'agisse par exemple des conséquences démographiques favorables (généralement inattendues) ou de l'accélération de la modernisation sociale et culturelle (qui, à son tour, a à la fois un aspect positif et un aspect négatif). Cependant, mettre les femmes au travail sans s'inquiéter des conséquences sociales de cette action risque de provoquer des réactions contraires au but recherché : on verra, par exemple, les communautés locales les plus exposées adopter une attitude hostile à l'industrialisation, au travail des femmes en général et à leur emploi dans les usines étrangères en particulier.

Des recherches approfondies seront nécessaires pour préciser les conséquences à long terme, pour les femmes et pour les pays hôtes, de la présence de la main-d'oeuvre féminine dans les industries d'exportation redéployées, à forte intensité de travail. Entre-temps, il serait urgent que les gouvernements hôtes et les planificateurs du développement s'appliquent à améliorer les possibilités d'emploi pour les femmes, ce qui renforcerait déjà leur situation sur le marché du travail et forcerait les employeurs à leur offrir des conditions d'emploi plus intéressantes. Il faudrait aussi, lorsque des créations d'emplois sont envisagées, qu'hommes et femmes aient les chances égales d'accès à la formation professionnelle nécessaire pour améliorer leur situation économique. Bien qu'elle soit un effet secondaire et imprévu du redéploiement industriel vers les pays en développement, l'entrée massive des femmes dans la main-d'oeuvre devrait se poursuivre et être encouragée, mais dans des conditions plus favorables que celles qui existent actuellement sur le marché du travail de ces pays.

L'industrialisation des pays en développement permettrait par elle-même d'atteindre certains de ces objectifs. A mesure que l'industrialisation et la croissance économique progressent, l'activité industrielle a en effet tendance à évoluer vers des productions plus complexes et à plus forte intensité de capital, créatrices d'emploi pour des travailleurs et des travailleuses qualifiés. Il semble cependant que ce processus soulève un certain nombre de problèmes. Premièrement, il est à craindre que l'action des pouvoirs publics, avant tout soucieux de créer des emplois pour les hommes ne fasse qu'aggraver l'infériorité des femmes sur le marché du travail et les confirmer dans leur rôle de main-d'oeuvre bon marché et non qualifiée, par exemple en les excluant de la formation requise pour travailler dans les industries où domine la main-d'oeuvre masculine, et où les salaires sont plus élevés. Deuxièmement, les pays en développement auront sans doute plus de mal à attirer sur leur territoire les industries à forte valeur ajoutée que les industries "classiques" à forte intensité de main-d'oeuvre. Pour les industries modernes, la décision de s'implanter dans un pays en développement dépend en effet de considérations différentes selon les cas. S'il s'agit d'industries dont la production doit être absorbée par le marché local, l'existence d'une demande suffisante dans le pays est indispensable (mais encore faut-il pour cela que l'on parvienne à faire décoller l'économie et à répartir équitablement l'accroissement de revenus

qui en découle). S'il s'agit au contraire d'industries dont la production continuera à être écoulee sur le marché mondiale, la décision est essentiellement fonction de l'infrastructure existante, des ressources en main-d'oeuvre qualifiée ou non qualifiée et du rapport salaire/productivité. Ce dernier point illustre bien le dilemme où sont enfermés les pays qui tendent vers une croissance économique équitablement répartie : pour faire venir les industries volantes d'exportation, il faut qu'ils leur offrent des avantages que ne présentent pas les autres pays; il faut donc pour attirer les investissements nécessaires à la croissance - et finalement à l'augmentation des salaires - que le rapport salaire/productivité soit compétitif, et, pour que ce rapport soit compétitif, il faut parfois maintenir de bas salaires, tout au moins jusqu'à ce que le niveau technique et la productivité commencent à s'élever. Dans ces conditions, il y a conflit évident entre l'équité envers les générations actuelles de travailleurs et l'équité envers les générations à venir.

De plus, les industries modernes ont besoin, pour décider de s'implanter dans les pays en développement, de plus d'encouragements que les industries de main-d'oeuvre, et ces encouragements - trêve fiscale plus longue et autres aides à l'équipement - réduisent d'autant les avantages économiques nets que le pays hôte peut atteindre de leur présence. Avant d'appliquer ces mesures d'encouragement, les pays en développement doivent donc procéder à une analyse coût-avantages détaillée et définir avec précision les objectifs du développement industriel à long terme, ainsi que les obstacles prévisibles : ce n'est que sur cette base qu'ils pensent : i) perfectionner la main-d'oeuvre féminine en fonction des besoins nouveaux; ii) diriger plus systématiquement les ressources étrangères vers l'industrie.

La première phase de l'industrialisation, caractérisée par le redéploiement des industries d'exportation à forte intensité de main-d'oeuvre, a encouragé un nouveau groupe social, les femmes jeunes, à entrer dans la population active. Actuellement, ces femmes forment une nouvelle classe de travailleurs mal rétribués, dont l'emploi est précaire et de courte durée. Le problème qui se pose aux dirigeants et aux cadres des pays en développement est le suivant : faire en sorte que cet état de choses ne se renouvelle pas dans la deuxième étape du développement, et veiller à ce que les femmes aient leur part dans les avantages de la croissance économique et non pas seulement dans ses coûts.

ANNEXE

Les principales sources et références utilisées au chapitre II.3 et dans les sections suivantes sont énumérées ci-dessous, par groupe de pays :

Mexique : Kelly, op. cit. (1978); NACLA, "Electronics: The Global Industry" (1977); NACLA, "Hit and Run: Runaway Shops on the Mexican Border", juillet-août 1975.

Philippines : Snow, op. cit. (1977); Robert Snow, "Some Critical Thought on the Social Impact of Multinational Corporations in Asia and A Case in Point: The Labour-Intensive Factory", 1978 (mimeo); E. Paglaban, "Philippines: Workers in the Export Industry", Pacific Research, Vol. IX Nos. 3 et 4, mars-juin 1978.

Malaisie : Lim, op. cit. (1978 (a)); Linda Y.C. Lim, "Women Workers in Multinational Corporations: The Case of the Electronics Industry in Malaysia and Singapore", Michigan Occasional Papers No. IX, Women's Studies Program, University of Michigan, Ann Arbor, 1978 (b); Myra L. Blake, "Towards a Better Deal for the Young Worker", Federation of Family Planning Associations report, Malaysia, mai 1975; Fred R. Von der Mehden, "Industrial Policy in Malaysia, a Penang Micro-Study", Occasional Paper of the Programme for Development Studies, Rice University, Houston, juin 1973.

Singapour : Noeleen Heyser, "Female Rural Subsistence to an Industrial Peripheral Workforce: Capital Accumulation, Technological Access and Female Malaysian Migrants in Singapore", OIT, Women and Employment, 1979/1980; Lim, op. cit. (1978 (a) and 1978 (b)); Deyo and Chen, op. cit. (1976); Frederic C. Deyo, "Marital Status, Job Orientation, and Work Commitment among Semi-skilled Female Workers in Singapore", Sociology Working Paper No. 54, University of Singapore, 1976.

Hong Kong : Janet W. Salaff, "Working Daughters in the Hong Kong Chinese Family: Female Final Piety or a Transformation in the Family Power Structure?", Journal of Social History, juin 1976; Janet W. Salaff and Aline K. Wong, "Chinese Women at Work: Work Commitment and Fertility in the Asian Setting", in Stanley Kupinsky (ed.), The Fertility of Working Women (New York: Praeger, 1977).

République de Corée : Matsuo Kei, "The Working Class in the Masan Free Export Zone", in AMPO Magazine Special Issue, Free Trade Zones and Industrialization of Asia, Tokyo 1977, pp. 67-78; Kim Chang Soo, "Marginalization, Development and the Korean Workers' Movement", AMPO Magazine, sans date; Judy Weidman, "Plight of Women Workers in Korea", Response magazine, octobre 1978; Shim Jae Hoon, "Letter from Seoul", Far Eastern Economic Review, 14 avril 1978.

Asie en général : AMPO Magazine, Free Trade Zones and Industrialization of Asia, 1977; Kim Yong Bock and Pharis J. Harvey (eds.), People Toiling Under Pharaoh, Urban-Rural Mission of the Christian Conference of Asia, Tokyo, 1976; Diana Roose, "Third World Sweatshops: Asia's Silicon Valley", The Nation, 25 août-1^{er} septembre 1979, pp. 142-143; Rachel Grossman, "Women's Place in the Integrated Circuit", South-East Asia Chronicle, No. 66, janvier-février 1979; diverses études du East-West Culture Learning Institute, Hawaii; divers documents de l'American Friends Service Committee Project on Women and Global Corporations et de l'Institute on the Church in Urban-Industrial Society (Chicago).

Autres pays d'Asie : Lydia Kung, "Factory Work and Women in Taiwan: Changes in Self-Image and Status", in Signs: Journal of Women in Culture and Society, Vol. 2 No 1, pp. 35-58; Lydia Kung, "Factory Women in Taiwan and Hong Kong", document présenté à l'Association for Asian Studies Meeting, Chicago, 1978 (mimeo); J.P. Zenger, "Taiwan: Behind the Economic Miracle", in AMPO Magazine, Free Trade Zones and Industrialization of Asia, Tokyo 1977, pp. 79-91; Becky Cantwell, Don Luce and Leonard Weinglass, "Docile and Dextrous Young Women Suffer from Economic Miracle", dans "Made in Taiwan", publication destinée à l'Asian Centre, organisme indépendant rattaché à Clergy and Laity Concerned, U.S.A., pas de date; Linda Gale Chen, "The Effect of Industrial Employment and Management Policies on the Lives of Taiwanese Working Women", juillet 1977.

Ouvrage de portée générale :

Kreye, op. cit. (1977); NACLA, "Electronics: The Global Industry" 1977.



